



Projet : « Protéger et conserver l'eau pour une meilleure résilience socio-écologique dans le Nord-Ouest Haïti »

Multi Year Program/MYP5

=====

EVALUATION FINALE DU PROJET

Rapport final d'évaluation externe

Réalisé par PROGEST

Juin 2024



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
1.0. INTRODUCTION ET CONTEXTE	7
1.1. Cadre général de l'évaluation	7
1.2. Objectif de l'évaluation	8
2.0. MÉTHODOLOGIE	9
Phase 1 – Phase préparatoire	9
Phase 2- Collecte des données et informations sur le terrain.....	9
Phase 3- Etape de traitement et analyse des données collectées.....	9
Phase 4 – Rédaction, restitution et de rapportage.....	9
3.0. PRESENTATION DE LA ZONE DU PROJET	10
3.1. Localisation géographique	10
4.0. PRÉSENTATION DU PROJET	11
4.1. Rappel des objectifs, des changements stratégiques et résultats attendus du projet	11
4.2. Bref rappel sur les membres du Consortium	11
4.3. Ressources mobilisées pour la réalisation du projet (ressources humaines et financières)	12
5.0. BILAN DES ACTIVITES REALISEES PAR LE PROJET	13
5.1. Restaurer, protéger, conserver les écosystèmes liés à l'eau et assurer leur exploitation durable par les communautés des bassins-versants de Moustiques et la communauté de Haut-Fourneau	13
5.1.1 Aménagement du lac Erné	13
5.1.2 Aménagement des sources	14
5.1.3 Aménagement et reboisement de la mangrove de Haut-Fourneau	14
5.1.4 Mise en œuvre du plan d'exploitation durable des ressources naturelles	16
5.2. Améliorer l'accès aux services écosystémiques liés à l'eau (eau potable/assainissement et eau agricole)	21
5.2.1 Infrastructures hydro-agricoles	21
5.2.2 Ouvrages d'eau potable	22
5.2.3 Services d'assainissement	24
5.2.4 Renforcement des structures de gestion des services écosystémiques	26
5.3. Améliorer la sensibilisation, les connaissances et les compétences pour la protection et la conservation des ressources en eau douce	28
5.3.1 Cartographie et diagnostic des sources du BVRM	28

5.3.2	Etude des eaux souterraines dans le bassin-versant Moustiques.....	28
5.3.3	Formation sur l'Eco-responsabilité.....	29
5.3.4	Education relative à l'Environnement (ERE) dans les écoles	29
5.3.5	Partage de connaissance sur la Protection et Conservation des ressources en eau (PCRE) 31	
5.4.1	Actions de plaidoyer et de communication pour une exploitation et gestion adéquate de la mangrove Haut-Fourneau	31
5.5.1.	Coordination et suivi global du programme par le Comité de Pilotage	34
5.5.2	Activités de renforcement mutuel de capacités	35
5.5.3	Echanges nationaux et internationaux.....	37
6.0.	APPRECIATION DES RÉSULTATS	39
6.1.	PERTINENCE.....	40
6.1.1.	Pertinence des interventions et complémentarité dans l'exécution des actions	40
6.1.2.	Les interventions sont en ligne avec la politique sectorielle nationale et régionale.....	40
6.1.3.	Les interventions sont articulées au contexte social et économique de la zone.....	41
6.1.4.	Complémentarité dans les interventions et la capacité des acteurs.....	41
6.2.	EFFICACITÉ	42
6.2.1	Résultats produits par le projet et Efficacité des partenaires à mettre en œuvre les activités clé	42
6.2.2	Coordination avec l'Etat : DDANO, DD MdE, DINEPA	44
6.3.	EFFICIENCE	44
6.4.	DURABILITE.....	47
7.0.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	49

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Join For Water est actif dans le bassin de la rivière Moustiques en coopération avec ODRINO depuis les années 1990. Au cours des premières années, son action dans la zone a été menée sur la base de projets financés par le gouvernement belge et l'Union européenne. En effet à partir de 1998, arrive le financement à travers le programme pluriannuel (MYP), en cofinancement avec la DGD et souvent complétée par des financements de l'Union européenne.
2. À partir de 2017, le CBVRM est devenu un partenaire du programme pluriannuel et en 2022, AGRIBEL et GAFF. Le dernier projet du programme pluriannuel actuel (MYP5) s'est davantage concentré sur la protection des écosystèmes liés à l'eau et des ressources en eau, sur l'extension à d'autres services écosystémiques et sur les activités de plaidoyer qui n'était pratiquement pas abordé auparavant.
3. Le MYP5, qui arrive à son terme cette année, a été exécuté sur la période 2022 à 2024, un peu parallèlement au programme GIRESECALM (Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité Alimentaire) financé par l'UE et exécuté entre 2019 et 2023 dans trois sous-bassins-versants du BV de la rivière Moustiques: Catinette, Dinise et Moustiques. Le MYP5 a permis à Join for Water de cofinancer et de renforcer des initiatives commencées par GIRESECALM dans les sous-bassins versants.
4. A la fin de ce projet MYP5 et dans le contexte du retrait de ses activités de terrain, Join for Water a lancé un exercice d'évaluation, dont l'objectif est d'analyser les résultats obtenus et générer des connaissances pour alimenter les stratégies et méthodologies de développement d'actions futures de l'institution.
5. Cette évaluation confiée à PROGEST a été réalisée entre les mois de mai à juillet 2024. Elle a été conduite selon un processus participatif incluant des rencontres avec les opérateurs du projet, des visites des réalisations sur le terrain et des entrevues avec toutes les parties prenantes (autorités locales, direction départementale, comités de gestion des services et des activités, groupes de bénéficiaires). Au terme de l'analyse de l'ensemble des observations faites et des informations recueillies, l'évaluation permet de tirer les principales conclusions qui suivent.
6. Le projet MYP5 a produit des résultats intéressants qui ont contribué à améliorer les conditions de vie et les services écosystémiques dans des zones du bassin-versant des Moustiques et d'autres sous-bassins.

Soulignons par exemple :

- La réhabilitation des ouvrages des systèmes d'adduction d'eau potable (puits et pompes, réservoirs, fontaines,) et la remise en action et en fonctionnement de leur structure de gestion, les CAEPA.
- La construction du bloc sanitaire de Beauchamp qui, à l'unanimité des acteurs locaux, est une initiative louable et très utile pour un marché régional comme celui de Beauchamp.
- Le curage de l'aval de la rivière Moustiques sur laquelle les dernières interventions de l'Etat ont remonté aux années 1991.
- L'initiation du reboisement de la forêt de mangrove à Haut-Fourneau, accompagné des activités connexes visant à réduire la pression sur la mangrove, tels : l'apiculture, la pêche en mer, l'écotourisme.

- ☛ L'impact des activités de plaidoyer soulevant l'intérêt des structures étatiques (CIAT, ANAP, MdE) pour la zone de Haut-Fourneau qui est sur le point de devenir une aire protégée marine.
 - ☛ La réalisation de l'étude des eaux souterraines dans le bassin versant Moustiques qui est une action fortement sollicitée par la DDANO et les autres acteurs du BV.
 - ☛ Le démarrage du processus de montage de la coopérative apicole dans les communes de Port-de-Paix et Jean-Rabel.
 - ☛ Les efforts d'intégration de genre dans les activités.
7. Il faut ajouter à tous ces exemples de résultats intéressants, le travail de renforcement des connaissances et des capacités des partenaires et des groupes d'acteurs importants dans le bassin-versant, qui a été fait pendant les quatre ans du projet.
 8. Globalement, le projet a été pertinent au regard de la politique sectorielle du MARNDR et du MDE. Ses interventions sont articulées au contexte social et économique de la zone et complémentaires à celle des autres acteurs. Le projet a été efficace dans la livraison des résultats attendus. Il a également démontré une bonne efficacité dans l'utilisation des ressources, même si dans l'ensemble les moyens mobilisés n'ont pas été à la hauteur des besoins réels. Enfin, des activités initiées par le projet de porteuses de durabilité, mais leur pérennité et la pérennité vont dépendre largement du support de la DDA et du renforcement de structures locales auxquelles va incomber leur gestion.
 9. On peut relever néanmoins que le MYP5 s'est montré très ambitieux pour avoir embrassé trop d'activités avec le budget disponible, insuffisant, devant être partagé entre 5 partenaires dont quatre impliqués dans la mise en œuvre directe et un partenaire gestionnaire des opérations.
 10. Le choix de travailler sur le site Haut-Fourneau est utile et intéressant, mais les moyens ont fait défaut et n'ont pas permis au projet de se concentrer plutôt sur certains sites du BV Moustiques et de consolider assez les interventions jugées plus pertinentes ou porteuses d'un grand intérêt pour les communautés.
 11. Les partenaires ont initié certaines activités trop tard, avec les conséquences que certaines sont finies seulement au mois de juillet et leur prise en charge par les acteurs locaux n'a pas été fait correctement.
 12. Malgré ces limites, le projet MYP5 a pu lancer des chantiers importants et tracer des pistes d'intervention pour les acteurs qui restent dans la région.
 13. Il se dégage aussi quelques recommandations, en direction des acteurs, pour la préservation de ces acquis :
 - a. Accompagner sur le moyen terme le processus de montage de la coopérative apicole et la doter d'un plan d'action, avec l'appui d'acteurs locaux,
 - b. Accompagner la gestion du DCP et appuyer les pêcheurs et OJMOLA pour la gestion des matériels de pêche.
 - c. Trouver une entente sur le mode de gestion du bloc sanitaire. avec le CASEC, le CEAPA, et le Comité du Marché de Beauchamp
 - d. Encourager le Comité Bloc à prendre en main l'entretien et la surveillance de la section curée de la rivière.
 - e. Partager le document de l'étude des eaux souterraines avec la DDANO et d'autres acteurs qui interviennent dans le secteur agricole dans le bas Nord-Ouest.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AIRM	Association des Irrigants Rivière Moustiques	GAFE	Groupe d'Actions Francophones pour l'Environnement
ANAP	Agence Nationale des Aires Protégées	GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
AGRIBEL	Association pour l'Agriculture Biologique et l'Économie Locale	GIRESECALM	Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Sécurité alimentaire
BMZ	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development	ha	hectare
BV	Bassin-Versant	JfW	Join for Water
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement.	M2	Mètre carré
CASEC	Conseil d'Administration de Section Communale	MdE	Ministère de l'Environnement
CBVM	Comité Bassin-Versant Moustiques	MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
CBVRMED	Comité Bassin-Versant Rivière Moustiques pour Exploitation Durable	ml	Mètre linéaire
CNIGS	Centre National d'Information Geo-Spatial	MYP	Multi Years Programme
DDANO	Direction Départementale d'Agriculture du Nord-Ouest	MUSO	Mutuelle Solidarité
DCP	Dispositif Concentration Poisson	OJMOLA	Oganizasyon pou Jere Mangwov Ofouno Lasalin
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement	ODRINO	Organisation du Développement Rural Intégré du Nord-Ouest
ERE	Education relative à l'Environnement	PASANAPROS	Projet Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle – Accès à la Protection Sociale
FED	Fonds Européen de Développement	VIASAH	Village Apicole Horizon Haïti

1.0. INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1. Cadre général de l'évaluation

- Histoire des MYP

Join For Water, anciennement Protos, est actif dans le bassin des Moustiques en coopération avec ODRINO depuis les années 1990. Au cours des premières années, l'action a été menée sur la base de projets financés par le gouvernement belge et l'Union européenne. À partir de 1998, cette action a été inscrite dans les programmes pluriannuels en cofinancement avec la DGD, souvent complétée par des financements de l'Union européenne.

Au cours de la première période, l'intervention s'est principalement concentrée sur les services écosystémiques : l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'eau pour l'agriculture et leur gestion. En 2003, le concept de gestion intégrée des ressources en eau a été introduit et une approche plus intégrée a été adoptée, avec une attention portée à l'eau potable et à l'eau pour de fins agricoles, y compris la gestion, ainsi que la protection de l'aire du bassin versant et l'organisation de la gestion des **services au niveau du bassin**.

Pendant toute cette période, ODRINO était le seul partenaire. À partir de 2017, le CBVRM est également devenu un partenaire du programme pluriannuel avec son propre budget. En 2022, AGRIBEL et GAFE sont également devenus partenaires. Le programme pluriannuel actuel (MYP5) s'est davantage concentré sur la protection des écosystèmes liés à l'eau et des ressources en eau, sur l'extension à d'autres services écosystémiques tels que l'apiculture, la pêche et sur le travail de **plaidoyer**, qui n'était pratiquement pas abordé auparavant.

- Interaction du MYP5 avec le projet GIRE-SECAL

Du 1er janvier 2019 au 31 mars 2023, Join For Water a coordonné la mise en œuvre du programme GIRESECALM (Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité Alimentaire) financé par l'UE et localisé dans trois sous-bassins-versants du BV des Trois rivières dans le département du Nord-Ouest : Catinette, Dinise et Moustiques. Dans ce programme, intervenaient également deux partenaires du MYP-5 qui sont le CBVRMED et ODRINO.

Puisque durant la période de 2022 à 2023 la mise en œuvre des deux projets se chevauchait, Join For Water a saisi cette opportunité pour cofinancer des activités dans les sous-bassins versants de la rivière des Moustiques et de la ravine Dinise. Le montant total du co-financement, comprenant également des dépenses d'ordre de fonctionnement, s'élève à 64 793 euros répartis entre Join for Water (Belgique et Haiti) et ODRINO/CBVRM.

Ainsi, plusieurs activités du MYP-5 ont été un renforcement d'activités déjà initiées dans le projet GIRESECALM. Parmi les principales activités cofinancées, on peut citer :

- L'appui au programme d'éducation relative à l'environnement (pépinières scolaires, camp de jeunesse, concours, etc)
- Mise en place de structures anti érosive autour du lac Erné (SBV Dinise)
- Activités de conservation de sol à Martha (SBV Moustiques)
- Atelier genre pour les OCB et les partenaires

Mais, au-delà des activités directement co-financées par GIRESECALM, il est important de souligner que le MYP-5 a travaillé dans la continuité des acquis de ce projet.

En particulier, c'est lors du processus de recherche action/GIRESECALM que le CBVRMED a initié deux activités majeures qui ont été fortement renforcées par le MYP-5. Il s'agit de:

1. La structuration des groupes de femmes selon le concept de Tipa Tipa initié par ACF ;
2. L'appui au développement de l'apiculture moderne dans le bassin, avec notamment la réalisation de formation et l'acquisition de matériels.

C'est aussi sur la base du diagnostic genre réalisé dans le cadre du projet GIRESECALM que Join for Water a ensuite orienté les interventions du MMYP-5.

Et enfin, avant de clore ce chapitre, il est important de souligner qu'une des interventions phares du projet GIRESECALM était l'amélioration du fonctionnement des périmètres irrigués. Ainsi, le périmètre irrigué de la rivière des Moustiques a bénéficié de plusieurs interventions dont la construction de 598 mètres linéaires de canaux en maçonnerie, l'installation de portes et la réhabilitation de puits, l'extension du système de drainage de Calebassier. Fort de tous ces acquis et au vu du faible budget du MYP-5, **la décision a donc été prise** de réduire les investissements du MYP-5 sur le périmètre irrigué.

1.2. Objectif de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation est d'analyser les résultats du projet et générer des connaissances qui alimenteront les stratégies et méthodologies de développement d'actions futures et aident aussi à faire le recadrage des approches d'intervention de l'institution.

L'évaluation finale répond à une triple exigence de redevabilité : (1) externe, vis-à-vis des partenaires et des bénéficiaires, (2) interne, en respect de notre politique de planification, suivi et évaluation des projets et la notion d'apprentissage ; (3) contractuelle, avec le bailleur.

2.0. MÉTHODOLOGIE

La séquence méthodologique proposée pour conduire l'évaluation s'est divisée en 4 phases.

Phase 1 – Phase préparatoire

Dans cette phase préparatoire, le cadrage de l'évaluation est fait avec le commanditaire, puis la révision documentaire et la conception des outils de collecte des données auprès des différents groupes d'acteurs.

Phase 2- Collecte des données et informations sur le terrain

Cette phase comprend essentiellement la collecte des données proprement dite par le biais de :

- Visites des sites
- Rencontres avec les opérateurs du projet : les partenaires
- Entrevues auprès des informateurs clés :
 - Les autorités locales (CASECS)
 - Les Directions départementales des ministères Agriculture et Environnement
- Groupes focaux avec des représentants.tes des écoles, des CAEPAs, Comité de BV Moustiques, comité lac, groupes Tip tipa, groupes de pêcheurs. Ect

Phase 3- Etape de traitement et analyse des données collectées

Les données recueillies lors des visites de terrain, des entretiens et des groupes focaux sont traitées puis analysées au regard des objectifs, critères et attentes de l'évaluation.

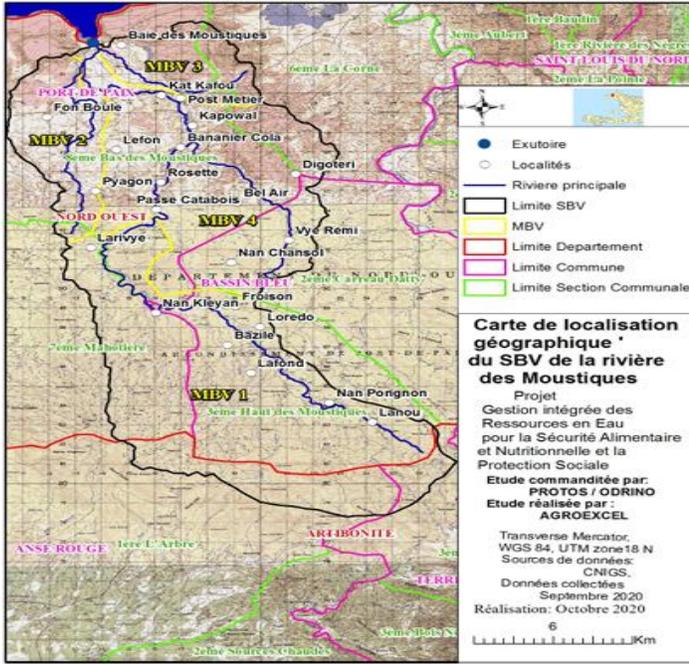
Phase 4 – Rédaction, restitution et de rapportage

La phase de rédaction et de restitution a conduit dans un premier temps à la production du rapport préliminaire qui est soumis au Commanditaire et ses partenaires pour commentaires et remarques. Les différents briefings et les commentaires du commanditaire ont amené à la rédaction et soumission du rapport final qui sera transmis aux commanditaires pour approbation.

3.0. PRESENTATION DE LA ZONE DU PROJET

3.1. Localisation géographique

Le projet se localise dans le Bassin-versant de la Rivière Moustiques et le sous-bassin versant de



Le Bassin Versant de la Rivière Moustiques est l'un des plus grands BV du Département du Nord-Ouest, situé principalement au niveau des communes de Port de Paix et Bassin Bleu. Il est limité au Nord par la Baie des Moustiques, au Sud par la commune de Terre-Neuve (3eme section Lagon), à l'Est par les localités Nan Palmis, Ti Kouzen, Laredo et à l'Ouest par le versant Est du BV de Dinise (Nan Konbi, Mòn Won). Du point de vue administratif, le BV Moustiques s'étend sur deux départements (Nord-Ouest et Artibonite), sur quatre (4) communes : Port de Paix, Bassin Bleu, Anse Rouge et Terre Neuve et sur sept (7) sections communales.

Ce territoire est sous l'influence d'un climat sec et reçoit de façon irrégulière environ 800 mm

de pluie par année. Les plateaux de Haut-Moustiques, Mahotière et Raymond jouissent d'un microclimat semi humide du fait de l'altitude.

4.0. PRÉSENTATION DU PROJET

4.1. Rappel des objectifs, des changements stratégiques et résultats attendus du projet

Objectif du projet: Les communautés des bassins versants de Moustiques, Dinise et Haut Fourneau/La Saline améliorent leur résilience vis-à-vis des changements de leur cadre de vie pour un accès durable aux services écosystémiques de production et de régulation liés aux ressources en eau.

Les résultats qu'on attendait de ce projet se présentent comme suit :

R1a: Les zones prioritaires (lacs collinaires, les sources et la mangrove) dans les 2 bassins versants d'intervention, (Dinise et Moustiques) sont protégées pour qu'elles puissent offrir des services écosystémiques liés aux ressources en eau.

R1b: Des communautés des 2 bassins-versants d'intervention, Dinise et Moustiques, ainsi que la communauté de Haut-Fourneau ont un accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement ainsi qu'à l'eau agricole.

R2: L'implication citoyenne de groupes d'influence pour s'acquitter de devoirs, pour faire valoir des droits ou pour porter des demandes ou constats sur la PCRE à l'endroit des porteurs de devoirs est renforcée.

R3: Les groupes cibles sont sensibilisés et leurs connaissances systémiques et leurs aptitudes pour la protection et conservation des ressources en eau sont améliorées.

R4: La synergie entre les acteurs impliqués dans le programme, et avec des acteurs et réseaux externes est renforcée.

4.2. Bref rappel sur les membres du Consortium

Le projet est mis en œuvre par un ensemble de partenaires qui sont :

- Join for Water
- Organisation du Développement Rural Intégré du Nord-Ouest (ODRINO),
- Comité de Bassin Versant Rivière Moustiques pour une Exploitation Durable (CBVRMED),
- Groupe d'Actions Francophones pour l'Environnement (GAFE)
- Association pour l'Agriculture Biologique et l'Économie Locale (AGRIBEL).

Partenaire	Responsabilités et Composantes d'activités
Join for Water	<ul style="list-style-type: none">✓ Coordination du consortium et des actions du projet✓ Interface avec les bailleurs✓ Appui à la synergie entre acteurs impliqués dans le projet✓ Intégration du genre dans le projet✓ Reporting✓ Suivi et évaluation
ODRINO	<ul style="list-style-type: none">✓ Construction des infrastructures en eau potable et assainissement✓ Aménagement d'infrastructures d'eau agricole✓ Ingénierie sociale et renforcement de capacités des structures locales✓ Aménagement des terres autour du lac Erné pour réduire l'ensablement

CBVRMED	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des acteurs du bassin-versant Moustiques ✓ Formation/animation et sensibilisation sur la protection des ressources naturelles pour les acteurs du bassin versants et dans les écoles
AGRIBEL	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration de plan de valorisation durable des ressources naturelles (lac et mangrove) ✓ Reboisement de la mangrove de Haut-Fourneau ✓ Valorisation durable des ressources naturelles (apiculture, pêche, écotourisme)
GAFE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre des activités de plaidoyer et de communication sur la protection de la mangrove ✓ Éducation à l'environnement et éducation citoyenne ✓ Appui au renforcement organisationnel du CBVM

4.3. Ressources mobilisées pour la réalisation du projet (ressources humaines et financières)

Partenaire	Ressources financières (montant total budget affecté)	Ressources humaines (technique et administrative)	Moyens logistiques (voiture, motos, autres)
Join for Water	531,612.57	7 (2 tech + 5 adm)	3 véhicules (2 à Pt-de-Px + 1 à P-au-Pce)
ODRINO	528,396.91		
CBVRMED	75,449.36		
AGRIBEL	174,002.86		
GAFE	62,150.63	2 tech	N/A

5.0. BILAN DES ACTIVITES REALISEES PAR LE PROJET

5.1. Restaurer, protéger, conserver les écosystèmes liés à l'eau et assurer leur exploitation durable par les communautés des bassins-versants de Moustiques et la communauté de Haut-Fourneau

5.1.1 Aménagement du lac Erné

Le lac Erné se situe au niveau de la commune de Port-de-Paix, précisément dans la 4^{ème} section communale de Mahotièrè. Le plan d'exploitation du lac a été finalisé très tardivement, seulement en mai 2024. **Le partenaire AGRIBEL a pris trop de temps pour le finaliser.** Ce plan propose 6 champs d'intervention :

- le maintien de l'équilibre écologique du lac,
- la promotion d'activités économiques durables,
- la conservation des sols,
- le renforcement de la gouvernance locale,
- la sensibilisation des populations,
- et la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation.

Les actions spécifiques suggérées tournent autour de : la construction d'infrastructures pour réduire la pollution de l'eau, la promotion de l'aquaculture et de l'apiculture, la mise en place de systèmes d'irrigation efficaces, la conservation des sols, la reforestation des zones dégradées, la formation des éleveurs, l'organisation de séances de formation pour le comité de gestion, l'élaboration de règles et principes pour réguler les activités dans le lac, et l'implication active de la population locale dans la gestion du lac.

Dans le cadre du programme GIRESECALM qui a servi de cofinancement du MYP5, plus de 940 ml de ravines ont été traitées et 17 Ha de terre autour du lac ont été soit aménagés, soit protégés, soit couverts en lots boisés par ODRINO.

Micro-versant	Sup. aménagée (ha)	Sup. protégée (ha)	Sup. couverte en lots boisés (ha)	Sup. totale (ha)	Long. ravine traitée (ml)	Plantules utilisées pour le traitement des ravines	Plantules distribuées aux familles (arbres fruitiers et espèces forestières)
Lac Erné	13,48	1,04	2,55	17,07	941,6	36465	16,770

En attendant du plan, AGRIBEL a pu intervenir seulement (dans le cadre du projet MYP5) sur une partie cruciale du lac, sur recommandation de la DDA : l'exutoire. En effet, l'état de l'exutoire a mérité une intervention urgente. On avait le choix de poursuivre la protection des sols autour du lac. **Mais, la DDANO a insisté de se concentrer sur le déversoir à cause de la limitation des ressources. Le budget dont disposait**

AGRIBEL pour intervenir sur le lac était très faible et avoisinait les 15 000 dollars, insuffisant pour exécuter des activités de protection de qualité et en profondeur. Mais, Join for Water a dû s’engager sur l’insistance de la DDA-NO qui orientait le choix de certaines activités prioritaires. Cette dernière était consciente de l’insuffisance du budget pour cette intervention sur le lac et du besoin de rechercher des fonds additionnels pour finaliser la réhabilitation de l’exutoire.

Il faut rappeler que le déversoir du lac a été aménagé en pierres plates sur une longueur de 58 mètres et une largeur moyenne de 4.40 mètres. Le déversoir a subi des dommages considérables causés par les intempéries. Plus de 37% de la longueur totale du déversoir a été détruit, soit 21.6 ml. Le niveau d’affouillement en amont de la partie détruite a été évalué à 2 m de hauteur par rapport au terrain naturel. Le terrain est de type sablonneux ; ce qui fait que les substrats sont peu stables au niveau du déversoir.

Compte tenu du faible budget disponible, la pose de gabions s’est donc étalée sur une longueur qui est nettement insuffisante pour consolider l’ouvrage de 58 ml. Il reste encore des sections critiques à protéger. Les pluies continuent à détériorer les berges et la route qui traverse une des berges affecte très fortement les matériaux contenus dans les gabions de protection.

5.1.2 Aménagement des sources

Dans le cadre du programme GIRESECALM, certains travaux ont été réalisés sur des sous bassins-versants alimentant la source de la rivière des Moustiques. Pour les autres sources, les travaux d’aménagement et de protection n’ont pas eu l’opportunité de se réaliser.

Micro-versant	Sup. aménagée (ha)	Sup. protégée (ha)	Sup. couverte en lots boisés (ha)	Sup. totale (ha)	Long. ravine traitée (ml)	Plantules utilisées pour le traitement des ravines	Plantules distribuées aux familles (arbres fruitiers et espèces forestières)
Matha/Lanon	5,6	4,95	15,45	21	909	36500	14,080

5.1.3 Aménagement et reboisement de la mangrove de Haut-Fourneau

La mangrove se localise dans la localité de Haut-Fourneau, 6^{ème} Section Paulin-Lacorne qui se trouve dans la commune de Port-de-Paix. Elle est alimentée par le sous bassin-versant Cordier. La mangrove de Haut-Fourneau est un espace splendide muni d’un très beau paysage, avec un potentiel touristique énorme. Plusieurs espèces animales y séjournent ; ce qui revêt le caractère scientifique en termes de biodiversité de l’espace et renforce l’intérêt pour le site.

Selon les informations fournies par les habitants qui fréquentent la mangrove, un ensemble d'espèces animales ont été relevées. Reste à confirmer avec les informations collectées dans le plan de protection et de gestion de la mangrove.

Poissons	Crabes	Oiseaux	Autres
Boche	Zonba	Ti poulèt Kwak	Krapo lanmè Pin
Blanch kare	Tchatcha Bourik	Ti Jak Bouwo	Kribich
Sad	Sirik	Kana mawon	Chat sauvage
Mawon be	Mal zòrèy	Plonjon	Mangouste
Ajante	Blanch	Toutwèl	Lézard
Kwokwo		Zòtolan	
Boutou		Krabye	
Sousèt		Pentad	
Mile			
Saval			
Pòt			
Bannann			
Kong			
Kalangèt			
Kayen			
Kamo			

La mangrove subit des conséquences négatives des activités anthropiques qui l'affectent sévèrement. Parmi ces activités néfastes, on peut citer : la pression foncière et l'extension anarchique des habitats, la surpêche de la faune, la surexploitation de la forêt en bois d'œuvre et d'énergie, le déboisement des sous-bassins-versants entraînant leur dégradation qui apporte des dépôts sédimentaires. A côté de ces activités néfastes, il y a la paupérisation des communautés locales qui se fait sentir. Ces mutations sociales associées aux mutations écologiques ont entraîné une réduction alarmante de la superficie de la mangrove de Haut-fourneau estimée aujourd'hui à 350 ha.

Le Plan d'exploitation des mangroves part du diagnostic de l'écosystème et de ses principales contraintes.

Le plan propose d'agir sur 2 fronts :

- Front 1, orienté vers la protection et la gestion des ressources (sensibilisation acteurs, règles et procédures, reboisement)
- Front 2, orienté vers les aspects socio-économiques garantissant la durabilité des interventions de valorisation de l'écosystème.



En termes de besoin de reboisement de l'espace, le projet avait pour objectif de replanter 1/5 de la superficie du forêt qui est 350 ha (soit 70ha). Jusqu'au mois de décembre AGRIBEL et l'organisation locale OJMOLA ont pu planter, dans le cadre du projet, des palétuviers sur 1 827.17 m² (0.18 ha). Deux espèces sont utilisées : palétuviers noirs (*Avicennia germinans*) et palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*). Presque toutes les activités liées à l'exploitation de la mangrove ont été menées en collaboration étroite avec le MdE et les autorités locales. La Direction départementale du MdE a donc organisé plusieurs visites sur le terrain.

5.1.4 Mise en œuvre du plan d'exploitation durable des ressources naturelles

Les ressources naturelles (sources, couverture boisée, forêt de mangrove,) subissent une pression assez forte de la part de la population en quête des moyens de subsistance. Ces pressions conduisent à la dégradation de ces ressources et ont un effet aussi sur les services écosystémiques qui permettent de faire fonctionner les êtres vivants et la société, notamment ceux à caractère domestique, dont la population a besoin pour vivre décemment. En ce sens, Joint for Water et ses partenaires ont initié des activités pilotes qui ont servi d'alimenter le Plan d'exploitation des ressources naturelles dans les zones d'intervention du projet. En fait, ces activités sont implémentées dans le but d'aider la population à réduire la pression sur les ressources naturelles. De nouvelles activités qui conduisent à l'émergence de nouvelles professions offrant à la communauté une alternative à l'exploitation excessive des ressources naturelles.

❖ Apiculture

Depuis le projet GIRESECALM, l'apiculture a été identifiée comme une activité économique capable de créer du travail et des revenus durables pour les agriculteurs des bassins-versants tout en préservant/restaurant les écosystèmes. C'est ainsi que cette activité a été poursuivie dans le MYP5 en la

renforçant dans les bassins versants Moustiques et Dinise et en élargissant à la zone de Haut-Fourneau où se trouve la mangrove.

Depuis, plusieurs étapes ont été franchies :

- ☛ Formation à VIASAH (à Limonade) de 4 membres du comité CBVRMED et 2 animatrices durant une semaine en apiculture moderne ;
- ☛ Formation de contremaitres en fabrication de ruches ;
- ☛ Réplication de formation en apiculture pour des acteurs du bassin versant et vulgarisation/sensibilisation des biens faits/avantages de l'apiculture notamment via la célébration de la journée des pollinisateurs en Mai 2023.
- ☛ Acquisition de matériels apicoles (production, collecte et conditionnement) et installation dans différentes zones dans les bassins-versants (Marta, Foison, La-baie, Fossé, et plus récemment à Haut-Fourneau) : 45 ruches chez AGRIBEL qui disposait de gens formés en construction de ruche ;
- ☛ Commande d'essaims dans la zone ;
- ☛ Réflexions et mise en place d'une coopérative de production et de commercialisation de produits apicoles.
- ☛ Construction de ruches et vente pour des particuliers, constituant ainsi une première rentrée d'argent pour le CBVRMED

Gestion et suivi des ruchers :

Plusieurs ruches ont été acquises et distribuées dans les zones comme suit : 3 à Marta, 3 à Kominal, 6 à Couteau, 7 à Foison, 4 à Passe-Catabois, 3 à La Baie des Moustiques, 7 dans la zone du lac Erné. Ces ruches ont été installées chez des membres des Comités de bassins-versants. Le problème c'est qu'il n'y a pas d'accord signé avec ces membres alors qu'en principe les ruches appartiennent aux Comités des BV. Et, il n'y a pas d'accord avec les propriétaires des espaces où sont installés les ruchers.

On a démarré avec 12 colonies installées à Marta et 6 colonies à Couteau. Les essaims n'ont pas été convenablement transportés. Il y a eu des cas de mortalité et beaucoup de pertes durant le transport. Une première erreur : On aurait dû faire la commande chez des professionnels apiculteurs ET une deuxième erreur : on a démarré en force. On aurait dû opter pour une approche progressive, même si les essaims étaient déjà prêts depuis quelques mois chez les fournisseurs.

Le principe de créer un groupe de personnes a été institué dans chaque communauté pour faire la gestion des ruchers. Mais quand le maitre-apiculteur en charge du suivi global de l'activité passe dans une zone, il n'invite pas le groupe. Un des points de faiblesses, c'est la reproduction des colonies. Plusieurs essaims ont été perdus par manque de soins au moment de la multiplication des essaims. La situation continue à se dégrader.

Zone	Nombre ruches installées	Nombre ruches restantes (non occupées)
Marta	6	6
Rêve 2000	3	1
Foison	8	1
Couteau	6	6

Lac Erné	9	1
Campêche	4	1
Route 3 Sources		3
Centre Passe Catabois	1 avec hausse	0
Fossé	1	0
La Baie	2 avec hausse	0
Total	37	19

Développement de l'initiative apicole à Haut-fourneau

AGRIBEL a fait l'acquisition et l'attribution de 8 colonies. Une commission prenant en charge l'activité a été mise en place. Les colonies ont été achetées **et séjournées** d'abord à Port-de-Paix **afin de passer la période de soudure (mars à mai) où il n'y a pas assez de fleurs à Haut-Fourneau pour permettre aux abeilles de s'adapter.**

Cependant, l'écosystème de mangrove est considéré comme un écosystème très riche en pollen. Les fleurs des mangliers sont toujours présentes dans la zone. La production de fleurs se fait sur une bonne partie de l'année (surtout manglier rouge). Une visite d'échange avec la FoProBiM dans le Nord-Est a été également faite sur la gestion d'aire protégée marine et l'apiculture au niveau d'espace occupé par des mangroves.

On a finalement installé le rucher en avril 2024 à Haut-Fourneau. Durant le passage à Port de Paix, on a profité pour organiser les sessions de formation des bénéficiaires. Les membres d'OJIMOLA ont été formés en apiculture.

Montage de la coopérative

Plusieurs pas ont été faits pour avancer avec le processus du montage la coopérative : formation de base sur les questions de coopérative, élaboration des brouillons de documents internes (statuts, ...).

Après une première discussion avec des représentants du Comité BV Moustiques, il est compris qu'ils voudraient créer une coopérative de commercialisation de miel. Mais, la coopérative pourrait bien englober d'autres activités qui peuvent rapporter des revenus, comme la vente de matériels apicoles, formation sur l'apiculture et installation de ruchers, production et vente d'essaims, fabrication et vente de produits issus de la transformation de miel,

Plusieurs actions restent à compléter pour avancer de manière plus adéquate avec l'activité apicole :

1. Mettre l'ordre dans la gestion et le suivi des ruchers,
2. Acheter du matériel (gants, robes, ...) pour faciliter la gestion des ruchers,
3. Accompagner plus systématiquement le processus de montage de la coopérative¹,
4. Intégrer les contremaitres formés dans la dynamique.

¹ En annexe, voir une première réflexion sur le montage et la structuration de la coopérative (annexe 1).

Pour la coopérative, Bien qu'il y ait encore certaines étapes à franchir ou certains points à clarifier pour avancer le processus du montage formel d'une coopérative apicole, on peut saluer le dernier effort réalisé par JFW qui a permis d'avancer sur les points suivants:

- ☛ Clarifier la propriété et le mode de gestion des ruchers,
- ☛ Finaliser l'inventaire des apiculteurs dans les 3 BV (Haut moustiques, Dinise, Catinette),
- ☛ Se mettre d'accord sur la nature, les objectifs et les champs de travail de la coopérative,
- ☛ Préciser le membership,
- ☛ Se mettre d'accord sur la structure,
- ☛ Réviser les documents-draft des Statuts et règlements internes,
- ☛ Discuter sur la miellerie, l'atelier de fabrication des matériels apicoles,
- ☛ Enclencher la préparation Assemblée générale,
- ☛ Préparer le premier plan d'action pour la coopérative,
- ☛ Réaliser l'AG,
- ☛ Recruter le Gérant de la coopérative.

❖ **Culture maraîchère par les groupes communautaires Epargne/Crédit**

Dans l'idée de contribuer à réduire la vulnérabilité des femmes et de profiter des points d'eau, on a pensé à lancer une activité de production de maraîchage dans certaines zones. L'idée c'est de lier l'initiative Tipa tipa et la production maraîchère.

On a actuellement 9 groupes de femmes Tipa tipa engagés dans la culture maraîchère. Pour financer la phase de démarrage de cette initiative, on a profité du projet GIRESCALM et un peu du MYP5. C'est en octobre 2022 que la première distribution de semences a eu lieu : poivron, persil, papaye, piment, poireau, aubergine, chou, lalo, tomate. L'équipe technique du Comité BV Moustiques a pu donner de l'appui technique aux femmes. Pour l'équipement, le projet a octroyé 4 pompes d'aspersion : 1 à Passe-Catabois et Couteau // 1 pour Foison et Caluc // 1 pour Marta et 1 pour La Baie et Poste-Métier. Les femmes ont reçu également un appui en arrosoirs, drums, pelles, et outils aratoires (brouettes dans les pépinières)

Après observation, on voit que :

- La carotte croit mieux dans les zones fraîches (Marta, Foison)
- La tomate en zone chaude (Poste Métier **et La baie**)
- Poivron toutes les zones
- Aubergine : échec dans toutes les zones depuis la pépinière

Globalement, on peut dire que c'est une activité bien intéressante pour les femmes qui offrent aussi des légumes frais dans les zones et surtout tirer des revenus. Car après la récolte, il y a des femmes qui ont pu payer les 52 semaines d'épargne programmée au Tipa tipa. Un autre aspect que les femmes expérimentent, c'est de préparer des semences venues de l'aval (par exemple La Baie) et échanger avec les zones de montagne avec condition de remboursement négociée entre les deux zones. Ce qui maintient en quelque sorte le stock de semences nécessaires pour les deux blocs.

❖ Pêche

Tout comme les autres activités économiques comme l'apiculture et l'écotourisme, l'activité de pêche vise à rendre plus durables les actions autour de la mangrove. Cette activité économique consiste en un accompagnement des pêcheurs pour qu'ils abandonnent la pêche dans les mangroves, interdite selon un arrêté du MDE, pour se tourner vers la pêche en mer.

AGRIBEL a travaillé pour monter l'association OJMOLA, qui regroupe les gens de la communauté de Haut Fourneau et de la saline, majoritairement constituées de pêcheurs. Il a réalisé des formations en pêche par un formateur-consultant qui a aidé dans le choix des matériels et équipements à acheter. Les termes abordés sont : la pêche dans la mangrove, la pêche en mer, la conservation de poisson. La DDANO n'a pas participé à cette première formation. **Cependant, des efforts ont été faits par la suite pour respecter le rôle régulateur de la DDANO dans le sous-secteur Pêche. En ce sens, une rencontre a été faite début de juillet entre les communautés des pêcheurs de Haut-Fourneau, La-Baie, Port à L'Ecu, des représentants de Join for Water et la DDANO afin de fixer les modalités de gestion de la DCP. U protocole d'accord sera élaboré et signé pour définir les rôles de chacun et les moyens nécessaires pour l'entretien de l'équipement.**

Le matériel acheté consiste en : 1 chaloupe de 18 pieds de large, 1 moteur de 15 chevaux, 1 DCP. La DDANO se plaint qu'elle n'a pas été impliquée dans le choix de ces matériels. Elle a suggéré l'acquisition d'une chambre froide ou du moins un frigo pour respecter la logique de l'installation du DCP, **dans la mesure où il y a des possibilités de dégager un peu de budget. Et en plus, d'autres petits matériels (lignes, hamecons, etc.) ont été identifiés comme essentiels à être acquis**

❖ Eco-tourisme

AGRIBEL a introduit cette activité afin d'intégrer encore plus l'organisation OJMOLA dans la préservation et la gestion de la mangrove qui deviendra une Aire Protégée. Il s'agit de mener des randonnées touristiques à travers la mangrove. Pour commencer à se préparer, AGRIBEL et OJMOLA ont construit une guérite, ont installé des poubelles dans la zone, construit un bloc sanitaire. AGRIBEL a produit une carte de l'écosystème mangrove du site, incluant les principales ressources (flore et faune) leur localisation, les noms des localités et les différents points d'attraction pour le tourisme. Il a fait l'acquisition d'une **barque en fiber glass** pour le transport. La grande première de l'activité écotouristique a été lancée le 19 mai 2024 avec des spots radios pour une large diffusion de l'invitation aux visiteurs.

Cependant, il y a lieu de remarquer qu'un service écosystémique aussi intéressant que celui-ci mérite une planification plus systématique, **même si ce processus n'était pas prévu dans le cadre du projet. Il est intéressant de le faire afin de valoriser tout ce que le projet a pu apporter.**

- ☛ Formation et encadrement des responsables de OJMOLA dans la gestion de site écotouristique ;
- ☛ Formation d'au moins 4 guides avec des supports didactiques ;
- ☛ Valorisation du support d'informations sur la mangrove et sur le site Haut-fourneau, avec liaison avec le site touristique et culturel de La Baie ;
- ☛ Mobilisation et intégration des acteurs clé de Haut-fourneau (restaurateurs de rue, managers des espaces de divertissement, pêcheurs, ...) et de la population en générale ;
- ☛ Confection sur du support approprié d'une grande carte de Haut-fourneau avec des détails sur le site, incluant le parcours côtier pour aller sur la plage de La Baie ;

- ☛ Offre de services pour aller sur la plage de La Baie
- ☛ Organisation avec les pêcheurs des points de vente de plats de poissons « boucanés » et de boissons ;
- ☛ Choix des jours pour les excursions ;
- ☛ Lancement d'une campagne médiatique sur l'écotourisme dans le Nord-Ouest, en particulier à Haut-Fourneau.

5.2. Améliorer l'accès aux services écosystémiques liés à l'eau (eau potable/assainissement et eau agricole)

5.2.1 Infrastructures hydro-agricoles

Curage la rivière des Moustiques vers l'embouchure

Pour les travaux d'infrastructures, le MYP5 n'a pas prévu beaucoup d'investissement (seulement 7,500 US\$ étaient programmés), puisque le projet GIRESECALM intervenait déjà en ce sens. Après discussion entre ODINO, CBVM et AIRM, la décision a été prise d'affecter ces 7500 US\$ dans le curage et le profilage de la Rivière Moustiques dans la section située dans sa partie aval allant de la **bloc 3** vers la mer. C'était vraiment une grande nécessité, car les dernières interventions sur la rivière remontaient aux années 1991. Une visite conjointe a été réalisée entre AIRM et la DDANO pour avoir le consentement du Ministère de l'Agriculture.

Les travaux qui sont étendus sur une longueur de 600 ml, ont permis de mieux drainer l'eau vers la mer.



Durant le mois de juillet, le AIRM a repris les travaux pour essayer de faire la jonction de l'exutoire avec la mer ; ainsi 600 mètres ont été curés en plus. Et, des petits travaux d'aménagement du la source du ruisseau qui se verse dans le lit de la rivière ont été réalisés.

Mais, il reste de raisonner les usagers qui interviennent en désordre sur le canal et font des tranchées et des prises afin d'entrer l'eau sur leurs parcelles. Le comité Bloc et le Comité central **doivent agir** pour ramener l'ordre.

5.2.2 Ouvrages d'eau potable

Le tableau suivant résume ce qui est fait en termes de construction d'ouvrages d'eau potable et de points d'abreuvement pour les animaux.

Zone	Quantité Ouvrage ou équipement prévue	Quantité Construite/réhabilitée /achetée	Explication
Couteau, Labrousse (BV Moustiques) et Raymond (BV Dinise)	4 forages équipés de pompe à bras	4 forages sont réhabilités <i>(1 à Couteau, 1 à Foison, 1 à Labrousse et 1 Lafond (3^e Section Commune Bassin bleu)</i>	
Passe-Catabois	45 compteurs à installer sur le SAEP	22 installés	Mais non encore connectés puisque lors du comité de pilotage de Mai 2022 il a été décidé de ne plus appuyé le CAEPAs de paskatabwa tant qu'il ne réaliserait pas d'AG ni une révision de son système de gestion.
Poste Métier	3 Fontaines	4 Fontaines construites <i>(1 Dlo sale, 1 Bois Milot, 1 Nan Blan, 1 Nan Augustin)</i>	
	1 réservoir à Fossé ou La Baie des Moustiques	1 réservoir réhabilité à Fossé	Après avoir réalisé une visite de prospection à La Baie pour lancer la construction, on s'est rendu compte que la construction du réservoir n'est pas la meilleure solution, celle-ci va demander de faire d'autres investissements qui nécessiteront un budget plus élevé que celui qui a été prévu.
	4 lavoirs à construire sur les SAEP de PM	Non construits	Seulement les sites qui ont été identifiés : Bananier Colas, Rivière Moustiques, Ti Charles, Morne Palmiste.
Bois Milot/Poste-Métier	2 abreuvoirs sur les SAEP de Poste-Métier	2 abreuvoirs construit à Bois-Milot	
Foison		1 réservoir de 22.5 m3 en bloc	Ce réservoir est alimenté via la pompe qui est installée sur le Puits « Comme il faut ».
		1 pompe solaire installée sur le puits « Comme il faut ».	

		4 fontaines construites (à <i>Glacis, Nan César, Laodé et Surprendre</i>)	
Beauchamp		1 Fontaine construite au bas marché de Beauchamp	
		1 pompe installée sur le puits Gwo-twou	Cette pompe qui va faciliter l'alimentation en eau du bloc sanitaire du marché de Beauchamp
Lacoma		4 borne-fontaines installées	



Photo du réservoir à Foison



Photo de la pompe solaire installée sur puits *Comme il faut*



Photo d'Abreuvoir-type construit dans le cadre du MYP5

5.2.3 Services d'assainissement

▪ Réhabilitation des latrines dans les écoles

On avait prévu de construire/réhabiliter des toilettes dans 13 écoles. Le budget ne suffisait pas, on a du réhabiliter partiellement 5 latrines : 1 à Foison (Ecole nationale), 1 à Puit-cousin (Ecole de l'église conservatrice), 1 à Fond-du bonheur (Ecole de l'église Nazaréen), 1 à Passe-Catabois (Ecole presbytérale), 1 à Poste-métier (Ecole de l'église Baptiste).



Photo : Etat d'une latrine avant intervention



Photo d'une latrine après intervention

▪ Construction de bloc sanitaire

La contrainte de budget oblige à construire un seul bloc sanitaire qui demande beaucoup plus de fonds qu'une latrine communautaire. Le bloc sanitaire est construit donc au marché de Beauchamp. Plusieurs raisons justifient ce choix :

- Le marché de Beauchamp est un marché régional très fréquenté par des marchandes qui viennent, depuis la veille du jour du marché, d'au moins 4 départements ;
- La route est de plus en plus fréquentée par des camionneurs ;
- Il y a un besoin de services chez les riverains pour baignades et utilisation de latrine.

Pour planifier la construction, plusieurs activités ont été faites :

- Une rencontre avec les autorités locales de la section,
- Une rencontre avec la mairie de Port de Paix,
- Une visite à Anse-à-Foleur pour voir le type de construction et le mode de gestion du bloc sanitaire de cette ville,
- La remobilisation du Comité du marché.

Pendant la construction, un atelier avec les différents acteurs concernés a été organisé pour commencer à réfléchir sur le mode de gestion du bloc sanitaire. Mais en discutant avec des représentants des comités

(Comité du Bloc sanitaire, Comité de gestion du marché, CAEPA) et du CASEC lors de la visite de terrain de l'évaluation, on a vu plusieurs aspects restant à clarifier :

1. Elaborer un guide de gestion,
2. Prévoir le plan d'entretien (stock de produits sanitaires, de petites pièces de rechange),
3. S'entendre sur les tarifs à pratiquer et le mode de répartition des recettes,
4. Recruter la personne qui aura la charge de l'administration du bloc sanitaire,
5. Prévoir un système de sécurité (surtout pour la fréquentation de l'espace des femmes),
6. Réserver une salle pour les VIP.

La construction a été finie du mois de juin. On a aménagé plus d'espace pour les femmes que pour les hommes et les espaces pour les hommes sont placés à l'extérieur des espaces réservés pour les femmes.

L'inauguration a été faite le 28 juin en présence des représentants de la mairie de Port de Paix, CASEC 4^e section et des autres comités des activités (Comité du Bloc sanitaire, Comité de gestion du marché, CAEPA) et des représentants des organisations de base de la zone.



Cependant, certaines améliorations sont nécessaires :

- ☛ Ouverture d'aération pour les salles de bain des hommes,
- ☛ Aménagement d'un parquet en maçonnerie devant la porte d'entrée,
- ☛ Nécessité de clôturer l'espace,
- ☛ Ouverture d'une porte d'urgence,
- ☛ Mise en place du système d'éclairage de l'espace.

▪ **Activités d'assainissement à Haut-fourneau**

Un bloc sanitaire (de type latrine communautaire avec 2 pièces) a été construit à Haut-Fourneau pour offrir le service de toilette aux visiteurs et 6 poubelles ont été placées depuis l'entrée jusqu'au kiosque de OJIMOLA.

▪ **Mobilisation sur les mauvaises pratiques d'assainissement à Souvenance**

La communauté de Souvenance forte de plus de 75 familles souffre d'une absence de latrines et d'accès à l'eau potable. A la suite du rassemblement communautaire qui a été réalisé en septembre 2023 sur ce problème, ODRINO a lancé une campagne de sensibilisation. En vue de supporter cette campagne, une activité communautaire a été conçue et baptisée « Cinéma Communautaire Ambulant (CIMA) ». Toute une animation a été faite avec projection en plein air de film documentaire sur le comportement sanitaire et les maladies hydriques.

À la suite de cette campagne, la décision a été adoptée avec les leaders et le comité environnemental de la zone d'utiliser une stratégie « konbit » pour engager les familles dans la construction de latrines familiales, en commençant par la fouille des fosses. Malheureusement, les premiers konbit ont été réalisés, mais le mouvement s'est essoufflé pour s'éteindre définitivement. Car, ODRINO n'a pas pu aider les familles à avancer les premières fosses. **Celles-ci pensaient aller recevoir un petit soutien financier pour finaliser les murs et le toit des latrines ; ce qui est interdit par l'Etat haïtien.**

5.2.4 Renforcement des structures de gestion des services écosystémiques

▪ **AIRM**

Rien n'a été fait pour renforcer l'AIRM dans le cadre du MYP5 puisque des appuis techniques et organisationnels lui ont été fournis durant la période 2021 à 2023 et ces appuis ont été supportés par les fonds du projet GIRESECALM.

▪ **CAEPA**

Dans le cadre du projet MYP5, il était prévu que ODRINO renforce les CAEPA et les aide à réaliser leur Assemblée Générale. Le CAEPA de Poste-métier a organisé en premier son AG. Les CAEPA de Foison, de et de Caluc ont suivi et ont réalisé leur AG.

Le CAEPA de Passe-Catabois qui est le premier CAEPA constitué dans la zone reste le comité qui a le plus de problèmes et qui mérite une attention particulière de la part Comité de BV. Si les CAEPA fonctionnent mal, c'est au comité BV de stimuler leur dynamisme. Le CAEPA de Passe-Catabois est le CAEPA le moins dynamique. On soupçonne des problèmes de corruption qui bloquent son évolution et sa gestion. Les

problèmes de CAEPA de Passe-Catabois sont aussi d'ordre administratif. Aucun effort n'est fait pour mobiliser et stimuler les usagers de payer leur redevance et cela fait plus de 10 ans qu'ils n'ont pas payé. Au lieu de faire pression sur les gens pour payer leurs redevances, on a choisi plutôt de construire des lignes privées. Or l'eau disponible ne peut pas répondre à la demande croissante. ODRINO augmente les lignes sans tenir compte de la disponibilité en eau et en étendant les lignes à Puits Cousin qui a réellement un besoin pressant d'avoir accès au service d'eau potable, le problème de paiement de redevance s'est accentué. Car, les gens de Puits-Cousin sont obligés d'aller jusqu'à Andreau² pour trouver de l'eau de source.

Pour toutes ces raisons, JFW a fait le choix judicieux lors du 1^{ier} comité de pilotage du programme de suspendre son appui à ce CAEPA et a encouragé le nouveau comité BV de la rivière des Moustiques à reprendre ce dossier en main pour arrêter le maintien des usagers du système en otage et forcer l'équipe en place à laisser la place.

Enfin le CAEPA de Passe-Catabois qui était depuis des années dans l'inertie totale, a enfin réalisé son AG durant le mois de juillet après un processus communautaire de réunions et de concertation menée par le nouveau Comité du BV de Moustiques.

- **Comité gestion du lac Erné**

Rien n'a été fait par AGRIBEL pour renforcer le Comité de gestion Lac Erné.

Alors que ce lac demande beaucoup d'attention. D'un côté, on a identifié plusieurs sections de berge qui ont besoin d'être consolidées et de l'autre on enregistre des désordres de la part des conducteurs de motos qui viennent faire le lavage direct de leurs engins dans les eaux du lac et laissent tomber dans le lac les déchets d'huile usées et d'essence.

- **Comité de gestion BVRM**

L'Assemblée Générale du CBVM a finalement eu lieu en décembre 2023 et les élections ont été faites pour élire un nouveau Comité Exécutif en présence de la DDANO. La dernière élection a été tenue seulement en 2010 et une tentative d'élection a été faite en 2020, mais il n'y a pas eu assez de préparations pour réaliser l'Assemblée Générale et la couverture territoriale n'a pas été respectée.

Le GAFE a donc aidé à faire une mobilisation sur la base de l'approche territoriale. Le principe de déléguer 2 personnes par bloc a été introduit. Comme on a 7 blocs, cela a conduit à 14 délégués. On a donc ajouté un délégué pour la plus grande zone. On est arrivé finalement à 15 délégués qui représentent les membres votants de l'Assemblée Générale. Sur les 15 délégués, 7 sont élus au Comité Exécutif, à travers le choix par zone et avec l'appui cette fois de la DDANO. Sur les 15 membres, un seul membre de l'ancien comité est reconduit et les autres membres sont nouveaux. Après ces élections, la DDA-NO a organisé avec JFW plusieurs rencontres pour la définition des tâches et responsabilités entre les membres (sur base des principes de la GIRE), la révision des statuts et du règlement d'ordre intérieur ainsi que la rédaction d'un plan d'actions.

² Localité se trouvant sur Chansolme

Une passation officielle entre l'ancien et le nouveau comité a été effectuée à l'école nationale de Passe-Catabois en présence de la DDANO. Lors de cette passation l'ancien comité a notamment partagé l'inventaire des biens du comité. Très dynamique, le nouveau comité a déjà conclu un accord avec les représentants de l'église UEBH de Passe-Catabois pour pouvoir bénéficier d'un espace dans l'un de leur local. Enfin, l'assemblée générale prévue pour le 31 Juillet devrait permettre de compléter la liste des membres avec l'implication effective et officielle des représentants de la mairie, des autorités locales, de la DDANO, DDENO, DINEPA entre autre.

Il est recommandé que les anciens membres continuent à appuyer la nouvelle structure pour s'assurer d'une bonne passation de dossiers afin que la maîtrise des dossiers par les nouveaux membres soit la plus complète que possible et que l'expérience vécue par ces anciens membres soit mise à profit des nouveaux pour une gestion harmonieuse du BV.

5.3. Améliorer la sensibilisation, les connaissances et les compétences pour la protection et la conservation des ressources en eau douce.

5.3.1 Cartographie et diagnostic des sources du BVRM

De juin 2023 à mars 2024, ODRINO a réalisé, avec l'appui d'un Consultant spécialiste, la cartographie et le diagnostic biophysique et sociodémographique de 5 sources situées dans le BV Moustiques qui sont : Dame-marie, Dalle Marie, Tête-source, Trois-sources, Ka-Toussaint. Ce travail consiste à :

- Relever les parcelles exploitées dans le périmètre des sources (en identifier les propriétaires et les exploitants en cas de faire-valoir indirect),
- Recenser la population (ménages et habitants) vivant directement sur le périmètre et en amont des sources,
- Inventorier les mauvaises pratiques (agricoles et sanitaires) représentant des menaces pour les sources,
- Évaluer le niveau de dégradation des versants surplombant les sources, ainsi que le niveau de pression et les enjeux y relatifs,
- proposer une ébauche de Plan d'action pour la protection de ces sources.

Les derniers documents ont été finalisés en mars 2024 et une présentation du travail aux CAEPAS et au CBVRMED ainsi qu'à certaines autorités locales, OCB et notables, a été réalisée à Passe-Catabois en avril en présence de la DINEPA.

5.3.2 Etude des eaux souterraines dans le bassin-versant Moustiques

ODRINO et Join for Water ont commandité, en septembre 2023, auprès de NorthWater l'étude d'exploration des eaux souterraines à des fins d'irrigation dans le bassin versant de la rivière Moustiques. Ils ont donné la priorité à l'étude des ressources en eaux souterraines et à la recherche de sources d'approvisionnement en eau supplémentaires pour soutenir le secteur agricole vu la réduction continue des précipitations observées d'année en année. La priorité secondaire est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les communautés se trouvant dans le bassin versant. Deux cibles principales d'eau souterraine sont en train d'être évaluées : (i) les dépôts alluviaux non consolidés de la Plaine des Moustiques, et (ii) l'aquifère (les aquifères) de la roche-mère carbonatée.

Après un temps de retard, la dernière mission a été réalisée en mai 2024.

Les résultats de cette étude sont très attendus par l'Association des irrigants de la rivière des Moustiques ainsi que de la DDANO qui avait fortement recommandé sa réalisation. C'est donc une bonne décision qui a été prise par Jon for Water que de réorienter le budget initialement prévu pour la réalisation du bilan hydrologique des eaux de surface du BV vers l'étude des eaux souterraines.

5.3.3 Formation sur l'Eco-responsabilité

Face aux enjeux environnementaux globaux auxquels est confrontée l'humanité, les opérateurs de développement se doivent de développer et surtout d'appliquer une politique environnementale dans la mise en œuvre de leurs projets sur le terrain. C'est en vertu de ce principe que le GAFE a tenu à l'organisation d'une formation à l'éco-responsabilité pour les partenaires du projet en vue de combler l'écart entre le discours et l'action (discours et pratique). En effet, trop souvent, cela impacte très négativement les messages transmis, la crédibilité des organisateurs de sensibilisation et surtout l'environnement lui-même, fragilisant toujours plus les écosystèmes et les populations déjà vulnérables.

L'objectif était d'arriver à adopter une charte d'engagement pour l'environnement à respecter pendant la réalisation des activités du programme. Ainsi, sous la supervision du GAFE, une charte pour l'environnement a été élaborée de façon consensuelle avec les partenaires et les principaux acteurs du bassin versant (CAEPAs, AIRM, CBVRMED) et finalement adoptée et mise en application.

Par exemple, c'est suite à cette initiative qu'il a été décidé de privilégier de n'utiliser que des produits locaux lors des ateliers et de ne pas utiliser de services de table jetables (en plastiques) ni d'eau en sachet.

En plus, les partenaires ont été emmenés à faire la promotion de cette charte en interne mais aussi d'en faire une plus large diffusion auprès de leurs propres partenaires ce qui a ainsi eu un fort impact dans les écoles mais aussi au sein des églises et des grands groupes d'acteurs du bassin versant.

5.3.4 Education relative à l'Environnement (ERE) dans les écoles

Le programme d'éducation relative à l'environnement (ERE) a touché 16 écoles du bassin-versant de la rivière Moustiques. Les bénéficiaires directs des activités du programme sont les directeurs, enseignants, élèves, gardiens, parents des écoles sélectionnées au niveau de cinq (5) grandes zones du BV, à savoir Poste-Métier, Passe-Catabois, Foison, Caluc et Lanou/Mata.

Les activités d'ERE en milieu scolaire entreprises par le CBVRMED visent d'une manière générale à fournir aux écoliers des connaissances et des compétences pratiques en rapport à l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles tout en les conscientisant pour qu'ils deviennent des citoyens écoresponsables.

De nombreuses activités ont été réalisées dont les principales sont :



- Signature d'une charte d'adhésion à l'ERE par chaque école,
- Mise en place du Comité environnement des écoles,
- Diagnostic environnemental des écoles,
- Formation en Initiation à l'ERE pour les directeurs, enseignants, personnel non-enseignant des écoles,
- Concours de génie, dessin et texte/poésie,
- Réalisation d'activités pratiques relatives à l'ERE : journées de nettoyage/ initiatives à l'hygiène et à l'assainissement, journées récréatives, jardin pédagogique.



Les observations faites durant le processus par les tuteurs des activités ont fait voir que :

- Les élèves ont **globalement** une grande faiblesse en connaissances et compréhension sur l'environnement, Certaines écoles sont très avancées par rapport à d'autres ; cet écart est observé entre les catégories d'écoles (catholiques, protestantes, nationales),
- Les élèves ont une grande faiblesse en dessin et en prise de parole en public, la majorité des écoles n'ont pas l'habitude de réaliser ces types d'activités pour les élèves.

5.3.5 Partage de connaissance sur la Protection et Conservation des ressources en eau (PCRE)

Avec les universités

Deux rencontres ont pu être réalisées pour partager les connaissances sur la PCRE : 1 rencontre à Jean-Rabel avec BERNETT INTERNATIONAL UNIVERSITY et 1 rencontre aux Gonaïves avec l'UNIVERSITE DES SCIENCES MODERNES D'HAITI (UNASMOH).

A ce titre, JfW a organisé l'atelier de partage avec « BERNETT INTERNATIONAL UNIVERSITY » dans le Nord-Ouest d'Haïti, le Mardi 11 Juillet 2023 et celui avec l'UNIVERSITE DES SCIENCES MODERNES D'HAITI (UNASMOH) réalisé le Mardi 2 aout 2023. L'objectif de JfW est d'améliorer la sensibilité et les connaissances des participants sur la protection et la conservation des ressources en eau douce. Il s'agit d'amener les participants à comprendre entre autres l'importance des ressources en eau, le sens et les nuances entre les termes Protection et Conservation, la notion de Cycle de l'eau (les différents éléments du cycle, les phénomènes de l'eau et l'impact de l'homme sur l'équilibre de ce cycle.

A la rencontre avec BERNETT INTERNATIONAL UNIVERSITY, Il y a eu 35 participants, dont : des étudiants de 5e, 4e & 3e année agronomie, des professeurs et Responsables de l'Université et le responsable du BAC de Jean Rabel. La rencontre avec UNASMOH a réuni 41 participants : des étudiants de 5e, 4e & 3e année agronomie, des professeurs et Responsables de l'Université.

On a profité pour démontrer le lien qui existe entre la protection des ressources hydriques et une activité génératrice de revenu : l'apiculture. Ainsi, les participants ont été informés sur une alternative pratique qui peut concilier protection de la nature, ressources en eau et activité génératrice de revenus.

Avec les groupes de femmes Tipa Tipa

Les femmes de tipa tipa ont aussi reçu une série de sensibilisation les encourageant davantage dans une gestion durable des ressources en eau lors des activités de maraichage. Et ainsi, sur base des besoins exprimés, on a organisé par la suite une séance de formation sur les techniques de **production agro-écologique**.

5.4. Les usagers des services d'eau potable et d'eau agricole connaissent leurs droits et s'acquittent de leurs devoirs pour assurer un accès durable aux services.

5.4.1 Actions de plaidoyer et de communication pour une exploitation et gestion adéquate de la mangrove Haut-Fourneau

Pour contribuer à une exploitation et une gestion durable et améliorée de la mangrove de Haut-Fourneau, AGRIBEL devait appuyer la mise en place un Plan d'exploitation. Le plan d'exploitation devait se reposer sur les aspects suivants :

- Contribuer dans la restauration de la forêt de mangrove,
- Stimuler la prise de mesures de protection avec les autorités concernées et aider dans leur application,
- Encourager des activités qui contribuent à réduire la pression sur l'utilisation de la mangrove comme source de revenus (pêche en mer, apiculture, écotourisme,).

Le GAFE était quant à lui sollicité à aider à mettre en place des actions de plaidoyer et de communication afin de :

- ☛ Convertir la zone en Aire protégée.

L'idée était d'arriver à mobiliser l'ANAP et le CNIGS pour la préparation du dossier devant ensuite être soumis, à travers le MdE, au Conseil des ministres. Cet objectif a été atteint puisque le dossier est prêt.

Pour y arriver, des formations sur le plaidoyer ont été réalisées pour AGRIBEL et OJMOLA, incluant les autres partenaires du projet (eux aussi étaient actifs tout au long du processus). Tout un plan de communication (**production et diffusion de spots, ...**) a été développé pour mobiliser les acteurs concernés à intégrer le processus. Ce tableau résume les activités réalisées dans le cadre du processus :

Activités	Date
Formation sur plaidoyer et élaboration de la feuille de route	Octobre 2022
1ere Visite ANAP et validation du processus	Novembre 2022
Visite CNIGS et ANAP	Septembre 2023
Mission de délimitation de la mangrove	Septembre 2023
Rencontre communale avec les acteurs	12 et 13 octobre 2023
Débats publics	Entre Juillet 2022 à décembre 2023
Conférences de presse	
Elaboration de l'Arrêté	

- ☛ Stimuler la prise de mesures de protection avec les autorités concernées et aider dans leur application

C'est une activité qui reste pertinente et qu'on peut réaliser une fois que l'arrêté soit pris en Conseil des ministres pour déclarer le site comme Aire protégée. Cela sera facilité par les orientations du plan d'exploitation.

5.4.2. Amélioration de la connaissance des femmes (et des hommes) sur leurs droits

Une autre activité importante qui a été réalisée dans la perspective d'intégrer le genre dans le projet est la conduite de l'enquête sur les Droits des femmes en lien avec les ressources en eau. Cette étude devait permettre aux partenaires du projet de disposer des données sur la connaissance des droits des femmes en lien avec les ressources en eau, en vue d'envisager une stratégie de renforcement des capacités de ces dernières.

A travers les réponses aux questions, les femmes suggèrent aux institutions de :

- ☛ Intégrer davantage et avec meilleure méthode les femmes dans les activités des projets,
- ☛ Accompagner davantage les femmes avec des activités génératrices de revenus afin de renforcer leur autonomie;
- ☛ Organiser des formations mixtes pour les femmes et les hommes sur le GENRE afin que ces derniers puissent comprendre la nécessité d'appuyer toute action visant à contribuer à l'égalité des femmes et des hommes. En ce sens, les hommes doivent être sensibilisés davantage sur le respect des Droits de la femme ;
- ☛ Créer des stratégies pour intégrer beaucoup plus de femmes dans les activités des organisations ;
- ☛ Encadrer les groupements de femmes existants et participer à la création de beaucoup plus d'autres ;
- ☛ Continuer de mettre l'accent sur la question de quota 30 % ;
- ☛ Continuer à faire installer d'autres fontaines afin de diminuer le temps de marche de femmes pour la collecte de l'eau ;
- ☛ Continuer avec la distribution des semences maraichères permettant aux femmes de travailler à générer un peu de plus de revenus ;
- ☛ Avant d'élaborer des projets, il serait plus efficace de réaliser des diagnostics sensibles au genre

Sur base de cela, deux ateliers ont été organisés avec une Consultante experte en Genre pour une vingtaine de femmes et une dizaine d'hommes dont les principaux résultats et recommandations peuvent se résumer ainsi:

- ☛ Prendre des dispositions pour organiser la réplique des formations dans les zones respectives du projet, tout en utilisant des boîtes à outils
- ☛ Encourager les groupes TIPA (femmes ou mixtes) à se constituer en Plateforme afin de pouvoir diffuser leurs expériences (tant sur le plan de l'épargne, de l'autonomie économique que sur le genre) et de se renforcer de manière à devenir des interlocuteurs valables pour des alliances avec d'autres groupes/associations qui cherchent à influencer les politiques publiques en matière d'autonomisation des femmes.
- ☛ Encourager les OCB à mettre en place un Plan de sensibilisation communautaire sur les notions acquises. Les dates symboliques (telles que 8 mars, 3 avril, 28 mai, 28 septembre, 25 novembre y compris la Fête des mères) pourraient être exploitées dans ce contexte.

Cette stratégie contribuera à augmenter la visibilité et la capacité d'influence des groupes de femmes et des autres OCB pour des campagnes de sensibilisation communautaire en faveur des droits des femmes.

La réplique a été initiée par 3 jeunes identifiées au préalable par l'Experte genre, qui les avait préparées lors de son passage sur le terrain. Ainsi, ce sont environ 120 femmes au total qui ont pu bénéficier de ce partage d'information. Et, cela a été extrêmement apprécié au point que les femmes des différents groupes Tipa ont décidé qu'il fallait créer une association plus large, les réunissant, pour parler spécifiquement de leurs problèmes, aborder les abus, soutenir les victimes, poursuivre la sensibilisation des hommes etc.

Mais aussi, il faut souligner quelques autres mesures prises par le programme qui va dans le sens des recommandations des femmes, par exemple :

- on a imposé la présence de femmes dans le processus électorale du renouvellement du CBVRMED (sur chaque bloc il devait y avoir une femme et un homme comme candidat) ainsi que du CAEPAs de Paskatabwa ;
- on a renforcé les activités de tipa maraichage (achat de semence, formation agro-écologie) ;
- on a organisé une formation des partenaires sur le diagnostic genre (voir 5.5.3.) ;
- on a organisé une série d’ateliers de sensibilisation sur l’approche PCRE spécifiquement pour les groupes les femmes des groupes tipa tipa.

5.5. La synergie entre acteurs impliqués dans le programme et avec des acteurs et réseaux externes est renforcée

5.5.1. Coordination et suivi global du programme par le Comité de Pilotage

Au moins 3 réunions du Comité Pilotage ont été réalisées : 1ère réunion (novembre 2022), 2ème réunion (mai 2023), 3ème réunion/**restitution finale** (décembre 2023). Le CoPil est la structure centrale de l’approche multi-acteurs du programme MYP. C’est l’instance décisionnelle avec la participation effective de toutes les parties prenantes du programme. Les membres effectifs, ce sont les partenaires et groupes cibles du programme, à savoir : Join for Water/Protos, AGRIBEL, ODRINO, GAFE, CBVRMED, AIRM, CAEPAs, les autorités locales (les Mairies et CASEC de Port-de-Paix et de Bassin Bleu), le MARNDR (par sa direction départementale et/ou ses bureaux agricoles communaux de Port-de-Paix et de Bassin Bleu) ainsi que la DDENO et la DINEPA. Les responsabilités du CoPil sont nombreuses dans le programme et ont été définies consensuellement avec tous les partenaires lors de la 1ère année. Parmi ces responsabilités on peut citer :

- ✓ Valider les planifications opérationnelles ;
- ✓ Suivre l'avancement des résultats du programme ;
- ✓ Discuter et faire des recommandations sur des sujets stratégiques et politiques y compris les objectifs et les priorités jugés importants pour la mise en œuvre du programme ;
- ✓ Suggérer une synergie et complémentarité avec d’autres initiatives de développement dans les bassins versants Moustiques et Dinise.

Sur les 13 résolutions prises au cours des comités de pilotage, 8 ont été suivies et ont portés des impacts positifs. Parmi ces 8 résolutions, on peut en citer 5 en particulier :

Résolution: Il faut une meilleure synergie entre les partenaires du MYP (CBVRMED, GAFE, AGRIBEL, ODRINO, Join For Water), tout en respectant les points de vue et champs d’action de chaque partenaire.

La prise en compte de cette recommandation a contribué à améliorer la collaboration entre les partenaires et une exécution plus fluide du programme. En outre, au cours de ce MYP on a observé une forte collaboration entre partenaires. En outre, le GAFE a apporté un grand appui au CBVRMED pour le processus de renouvellement du comité exécutif. Ou encore, ODRINO a fortement contribué au processus de renforcement de capacité d’AGRIBEL et du CBVRMED et vice versa.

Résolution : Le CBVRMED doit se réunir avec le CAEPA de Passe Catabois afin de réfléchir sur une nouvelle stratégie d'intervention dans l'eau potable à Passe Catabois.

Cette recommandation a stimulé la réalisation de 3 réunions communautaires pour discuter des problèmes de fonctionnement de ce CAEPA. Et finalement, à la réalisation du renouvellement du Comité exécutif sur base d'un processus électoral consensuel, transparent et participatif, **inspiré de l'approche communautaire** utilisée lors du renouvellement du CE du CBVRMED avec l'appui du GAFE.

Résolution : Il faut des échanges entre AGRIBEL et d'autres institutions qui ont déjà exécuté des projets sur la thématique « Protection, gestion et extension de mangroves »

La prise de contact avec FOPROBIM qui a accueilli l'équipe de AGRIBEL avec des représentants de la mangrove de Haut Fourneau pour une visite d'échange, **rentre dans la prise en compte de cette recommandation.**

Résolution : Il faut améliorer les relations en termes d'Ingénierie Sociale et Infrastructures Hydroagricoles entre ODRINO et AIRM et solliciter au plus vite une rencontre entre ces deux acteurs.

Cela a abouti à la signature, pour la 1^{ière} fois, d'un protocole d'entente entre les deux institutions qui a facilité le choix des sites d'intervention et l'exécution des travaux **de curage de la rivière Moustiques en amont de son exutoire vers la mer.**

Résolution : AGRIBEL doit organiser une rencontre avec les riverains de Port-à-L'écu et de la Baie sur la problématique de la destruction des mangroves.

En ce sens, une rencontre communautaire a été réalisée à Port-à-l'écu. **Également, des efforts ont été faits** pour l'intégration des pêcheurs de cette zone dans la gestion et l'utilisation du DCP installé par AGRIBEL sur la côte (entre Haut Fourneau et Labaie).

5.5.2 Activités de renforcement mutuel de capacités

Formation sur le développement local pour les structures communautaires de gestion et les autorités locales des BV Moustiques, Dinise et Catinette

La formation cherchait à faire comprendre aux participants la dynamique du développement local et ses outils, d'identifier les ressources potentielles capables de renforcer le développement durable au niveau de leurs collectivités, d'identifier les différents acteurs de développement local et leurs rôles et responsabilités et enfin de pouvoir exprimer clairement les démarches qu'ils souhaiteraient voir mettre en œuvre pour initier un processus de développement local.

Certaines autorités locales qui ont participé dans la formation disent toutefois regretter qu'une telle formation ait lieu si tard par rapport à leur mandat. Lors d'évaluation de la session, les participants ont attribué **une appréciation positive** pour la logistique et pour la pertinence de la formation et la qualité de l'animation.

Formation sur le plaidoyer pour les partenaires de mise en œuvre du projet et des structures de gestion des services écosystémiques

Vu son expertise, le GAFE a été choisi pour renforcer les capacités des autres partenaires en matière de plaidoyer. Ainsi, deux ateliers théoriques ont été organisés.

Les objectifs de ces ateliers sont de :

- ✓ Améliorer la maîtrise du sujet (aire marine protégée, mangrove) par les participants.tes,
- ✓ Se mettre d'accord sur le thème du plaidoyer et identifier le ou les porteurs du plaidoyer,
- ✓ Définir un plan d'action sommaire de plaidoyer,
- ✓ Élaborer les grandes lignes de la stratégie de communication.
- ✓ Après discussion et analyse, les participants.tes ont opté pour mener les activités de plaidoyer autour de la protection de la mangrove de Haut-Fourneau.

Pour porter le plaidoyer, l'ancrage territorial est primordial, tout comme la légitimité du porteur, sa crédibilité et son ouverture (capacité à construire des alliances). Il est proposé que le CBVRM porte le plaidoyer au niveau politique et qu'AGRIBEL le porte au niveau technique (montage du dossier de demande de classement). Le GAFE sera en appui méthodologique et facilitera les échanges avec les institutions à Port-au-Prince (ANAP, CIAT...).

A la fin des ateliers, plusieurs recommandations ont été formulées :

Organisation d'une visite du site pour les partenaires du programme,

Organisation d'une visite d'une Aire Marine Protégée,

Nécessité de renforcer la structure organisationnelle et la gouvernance de CBVRM.

Ensuite, lors de la mise en œuvre du parcours de plaidoyer pour le classement de la mangrove de Haut Fourneau en aire marine protégée, le GAFE a tenu à impliquer l'ensemble des partenaires renforçant ainsi leur compréhension pratique et leur capacité future à s'impliquer dans un processus de plaidoyer, voir d'en créer un nouveau.

Formation sur l'intégration du genre dans les projets de développement

En Juin 2022, un premier atelier de deux jours sur le genre a été organisé par la responsable genre de ODRINO. L'objectif visé était de renforcer les compétences des cadres du projet MYP, les responsables d'école partenaires et les membres du comité puis les animateur.trice.s du bassin versant de la Rivière des Moustiques pour faciliter l'intégration de l'approche genre et inclusion sociale dans les activités du projet.

En plus, un plan d'action a été élaboré recommandant notamment la réalisation d'une analyse comparative de Sexe pouvant aider à mieux orienter les relations Hommes-Femmes dans les différentes activités du projet.

Ainsi, en décembre 2022, un autre atelier a été sur Analyse Comparative entre les Sexes. L'objectif de l'atelier est d'élaborer des recommandations stratégiques et organisationnelles pour améliorer

l'intégration concrète du genre dans la mise en œuvre des activités et garantir ainsi la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes.

Formation sur Leadership communautaire et Techniques d'animation de groupe

En mars 2024, ODRINO a organisé à Port de Paix un atelier portant sur leadership communautaire et les techniques d'animation de groupe des membres d'OJMOLA et des étudiants de l'organisation ETAGE. La formation se situe dans la perspective du renforcement de l'organisation OJMOLA.

Le terme de leadership communautaire était abordé pour faire comprendre comment les leaders communautaires peuvent aider à organiser la communauté, stimuler les travaux communautaires, aider à réduire les inégalités de genre & lutter contre les violences basées sur le genre.

Le deuxième terme de l'Atelier a abordé les rôles et fonctions d'un ou une Animateur.trice dans la dynamique d'organisation des communautés.

Plus tard sur demande de AGRIBEL, Join for Water et ODRINO ont organisé plusieurs rencontres avec OJMOLA pour renforcer les capacités de ses membres en matière de gestion organisationnelle et de vie associative. C'est notamment avec l'appui de JFW et d'ODRINO que la première élection des membres du comité exécutif a été organisé et que les documents légaux ont été élaborés (statuts, règlements intérieurs).

Renforcement des capacités sur les principes de base de la gestion administrative/financière des projets

Tout au long du programme JFW a renforcé les capacités de ses partenaires en matière de suivi administratif et financier. Et, deux formations ont été organisées pour les responsables financiers et les coordonnateurs de programmes. Ces formations portaient entre autres sur les procédures d'achat et de justification, la tenue d'une petite caisse, les procédures de recrutement, la budgétisation, la gestion et la comptabilisation des stocks, la fraude.

Les formations ont été fortement appréciées et ont permis d'améliorer le travail des partenaires.

5.5.3 Echanges nationaux et internationaux

Visite d'échange d'expérience entre Haïti et le Burundi

Luc Hobert Henri, Assistant technique GIRE/JFW a effectué une double visite qui a été réalisée du 21 au 27 mai 2023, en Belgique et à Burundi. Cette visite d'échange a une portée significative, en termes de capitalisation d'expériences et d'apprentissage à plusieurs niveaux.

En Belgique, la visite a permis de partager l'expérience sur les approches de sensibilisation dans les écoles en Belgique et en Haïti et sur des outils et méthode de travail utilisés dans les deux pays. On a pu réaliser une session de formation sur le SIG avec la responsable des Thématiques PCRE.

Également il y a eu une session avec BOSS+ sur l'approche de la reforestation (lots boisés) dans le cadre du projet GIRE-SECALM dans le Nord-Ouest et sur les contraintes rencontrées dans les différentes régions d'Afrique avec la plantation d'eucalyptus et d'autres espèces exotiques.

A Burundi, les 3 jours se sont organisés autour de :

- Visite des activités de protection des sources,
- Partage sur des activités d'éducation et d'action environnementales dans les écoles,
- Visite de coopératives (c. apicole, c. spécialisée dans le Stockage et ventes de semences),
- Rencontres avec des Mutuelles de Solidarité.

Les principaux faits marquants de la visite :

- ☛ *La présence et la participation des femmes au sein des associations communautaires,*
- ☛ *La mobilisation des fonds (interne) par les paysans pour les activités génératrices de revenus (Les coopératives et les groupements de femmes éleveurs et agricultrices) ;*
- ☛ *Le niveau de participation communautaire dans la mise en œuvre des travaux de protection et conservation des sols (écoles/association paysannes) ;*
- ☛ *L'engagement et la participation des moniteurs endogènes dans l'encadrement de la population locale ;*
- ☛ *La gestion organisationnelle et administrative des coopératives (apicoles, agricoles et élevage) ;*
- ☛ *La bonne cohésion entre Join for Water et les partenaires locaux ET l'ancrage des acteurs locaux dans les communautés ;*
- ☛ *La participation du gouvernement dans les activités de Join for Water.*

Participation à la 1^{ère} rencontre Cadre Stratégique Commun de 2023

C'est un espace de concertation et de réflexion entre les ONG belges intervenant en Haïti.

Du 25 août 2023, s'est tenu, dans la salle de conférence de Fleurania Pâtisserie de Ouanaminthe, un atelier de définition et de validation des synergies des partenaires des ACNG belges membres du CSC en Haïti. Cet atelier, a été organisé par Broederlijk Delen, ENTRAIDE & FRATERNITE et Join For Water (JFW), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme « DGD/HAITI ». L'objectif principal de l'atelier est d'identifier et de valider les synergies entre les partenaires des ACNG belges présents dans l'atelier, ainsi que de prévoir un chronogramme indicatif de mise en œuvre de ces synergies. Les thématiques de travail pris en référence sont : l'agroécologie, l'environnement, la gestion des ressources naturelles, l'accès à la terre, ainsi que l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes.

Lors de cette première rencontre, il a été fait la proposition de cadre de travail pour le développement des synergies entre les partenaires d'Entre aide & Fraternité / Broederlijk Delen / Join for Water. Malheureusement avec la clôture des activités de Join for Water en Haïti, toutes les suites prévues n'ont pas été possibles. Mais quand même, cela a permis de mettre en relation les partenaires locaux qui peuvent poursuivre les échanges pourront entre eux.

Par exemple à la suite de cette rencontre, le CBVRMED a bénéficié d'une formation en agroécologie. ODRINO a été identifié comme formateur potentiel pour l'amélioration des techniques de captage de source ; CBVRMED comme formateur en apiculture.

Visite d'échange avec les partenaires de terrain de Broederlijk Delen sur les techniques d'apiculture

En 2023, des représentants du CBVRMED, de AGRIBEL et de JFW ont participé à une visite d'échange dans le Nord Est avec les partenaires de l'ONG belge BD : OPG (Organizasyon Payzan Galwa).

Cette rencontre a permis de comprendre l'expérience de l'OPG dans l'apiculture moderne et sur les pratiques de gestion du rucher menées par des gens sans formation et sans expérience. Les défis que OPG a dû affronter toute seule avant d'être mature aujourd'hui, ont été soulignés.

Lors de la visite du rucher de OPG, on a saisi de plus près les pratiques de gestion de rucher d'OPG afin d'apprendre les bonnes et mauvaises pratiques.

Participation à au séminaire thématique de PADED

Cet événement a été réalisé grâce au soutien des commissions régionales en date du 4 au 8 juin 2023 dans le Grand Sud au local d'ACAPE à Laborde et du 2 au 6 juillet 2023 dans le Grand Nord au local des sœurs de Ste Thérèse à Papaye, Hinche.

Le thème central était : *Ann divèsifye gadinaj bèt yo pou n rive nan devlopman dirab*. Et, les mots clés étaient : *Devlopman dirab • Divèsifye • Elvaj tradisyonèl • Elvaj semi entansif • Agwoekoloji • Ensekirite alimantè*.

En faisant la synthèse des réflexions des deux ateliers régionaux, les résolutions suivantes ont été prises :

Sur l'élevage :

- ☛ Encourager l'élevage poule, lapin et dindon dans les familles paysannes, tout en priorisant des races locales
- ☛ Encourager l'entrepreneuriat avec les jeunes en injectant les animaux comme lapin, poule, dindon
- ☛ Réaliser des formations sur la préparation et conservation de fourrage
- ☛ Renforcer les capacités des agents vétérinaires pour offrir les services de soin aux animaux et aider à la prévention des maladies et des pestes
- ☛ Aider les pharmacies vétérinaires d'avoir de vaccins
- ☛ Systématiser les données sur l'élevage dans le pays

Sur les cultures résistantes et la gestion de l'eau :

- ☛ Encourager les institutions d'entrer dans une nouvelle dynamique de gestion de l'eau et les stimuler à mettre dans les projets des objectifs liés à la gestion et conservation de l'eau
- ☛ Encourager les institutions qui travaillent sur la thématique Agro-écologie à recueillir des informations sur la pluviométrie des zones de travail, en installant des petites stations hydrologiques (avec des pluviomètres)
- ☛ Introduire de plus en plus des cultures résistantes et à cycle court dans les zones
- ☛ Impliquer les autorités locales dans les activités de développement dans les sections communales.

6.0. APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

6.1. PERTINENCE

6.1.1. Pertinence des interventions et complémentarité dans l'exécution des actions

Le cinquième programme pluriannuel 2022-2024 en Haïti, appelé couramment MPY5, a retenu trois axes d'intervention principaux :

- La protection et la conservation des ressources naturelles (sources et points d'eau, lac et mangrove) dans le bassin-versant Moustiques et le sous BV Cordier afin qu'elles puissent offrir de meilleurs services écosystémiques aux populations ;
- L'amélioration de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable dans les aires d'intervention du projet ;
- Le renforcement de la capacité de la population et des acteurs afin de pouvoir mieux influencer les décideurs publics et rendre plus pérennes les actions réalisées dans leurs communautés.

La pertinence des actions du projet MYP5 est appréciée au regard de la politique sectorielle des ministères concernés et de la réalité de la zone d'intervention du projet, **conditionnée par le phénomène du changement climatique.**

6.1.2. Les interventions sont en ligne avec la politique sectorielle nationale et régionale

Le projet MYP5 s'accorde bien à la politique du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'agriculture doublement en ce sens que les domaines principaux d'intervention doivent prendre en compte les grandes lignes d'orientation des ministères techniques et sectoriels prévoyant, d'une part, la déconcentration des activités de gestion et de protection des bassins versants et des ressources naturelles et, de l'autre, la mise en œuvre des activités économiques capables de rendre durables les activités de protection.

Les structures locales mises en place aussi bien au sein du bassin versant de Moustiques (CBVRMED) que dans l'aire protégée de la mangrove (OJMOLA), ont contribué à déconcentrer ou décentraliser les activités de protection des bassins versants et des aires protégées. Des efforts constants ont été déployés pour faire en sorte que ces structures soient représentatives des populations vivant dans ces communautés. Une réelle prise de conscience des populations vivant sur le bassin-versant et dans la future aire protégée de la mangrove commence à se faire sentir. Et cela, est de nature à favoriser leur réelle implication dans les activités de protection des ressources. Il en est de même des activités économiques qui constituent en quelque sorte des alternatives mises en place au bénéfice des communautés, leur permettant de trouver d'autres moyens de survie ou d'existence par rapport aux mauvaises pratiques d'exploitation des ressources naturelles au sein des bassins versants et des aires protégées. Ces activités économiques servent de support aux populations qui s'engagent à rechercher d'autres approches et stratégies plus respectueuses des ressources du milieu à protéger. En mettant en place par exemple des activités apicoles ou en fournissant des matériels et équipements permettant d'aller pêcher en mer, le projet aide les communautés à réduire la coupe des arbres et à abandonner les mauvaises pratiques de pêche dans la mangrove. L'appui en équipement pour la pêche en haute mer (canot de pêche et DCP) aide les pêcheurs à s'orienter vers la mer et permettre aux espèces dans les mangroves de se reproduire. L'apiculture dans

les autres zones du BV sont un motif pour encourager la plantation d'arbres et donc à disposer de pollen pour le développement de la production apicole.

La pertinence et la cohérence du projet avec la politique sectorielle ont été bien prises en compte vu que les cadres du projet ont soumis aux Directions départementales du MDE et du MARNDR les documents de projet pour avis. Cette démarche a aussi cherché à impliquer les directions départementales dans l'orientation et l'exécution du projet. Elle a aussi un contenu pédagogique en ce sens qu'elle cherche à agir sur certaines pratiques des autorités locales considérées non respectueuses des normes établies par les autorités centrales, comme les transactions foncières dans la zone des eaux de la mangrove et la promotion d'une aire de décharge non loin de la mangrove.

Un dernier aspect de politique avec lequel le projet MYP5 s'accorde est qu'Haïti adhère en octobre 2010 aux « Objectifs 2010 d'Aichi pour la Biodiversité » dont l'objectif 11 consiste à protéger au moins 10 % de l'espace marin en 2020. Près de 26 aires protégées ont été créées depuis dont 8 comportent une aire marine.

6.1.3. Les interventions sont articulées au contexte social et économique de la zone

A partir des informations tirées du (Système Intégré d'Information sur l'Eau Potable et l'Assainissement - SIEPA), du site de la Banque Mondiale, il est ressorti qu'en 2020 seulement 43% de la population rurale d'Haïti ont accès à un approvisionnement en eau potable de base. Il apparaît aussi que 31% de la population continuent à déféquer à l'air libre. Autant d'éléments expliquant les risques de maladies auxquels les populations sont exposées et surtout le choix par le projet MYP 5 de retenir l'eau potable et l'assainissement comme axe d'intervention du projet.

Ce choix a été soutenu par une réflexion produite lors des débats au préalable réunissant les acteurs et partenaires sur les interventions prioritaires. Il en est ressorti que l'accès à l'eau potable et l'assainissement étaient retenus. Ces problèmes sont cruciaux notamment à Caluc où les gens parcouraient des kms pour accéder à l'eau et dont la qualité reste douteuse.

Le volet portant sur l'assainissement dans les écoles et les marchés s'accorde bien aux besoins d'améliorer la qualité des toilettes dans les écoles, aux conditions d'hygiène dans les marchés et au problème de gestion des déchets dans les zones. Au niveau du marché de Beauchamp, considéré comme un des plus grands marchés du bas Nord-Ouest, fréquenté par les marchandes venues de plus de 4 départements, il y avait un grand besoin d'accès aux toilettes et aux salles de bain. La limitation des ressources budgétaires n'a pas malheureusement permis de toucher plus de marchés ou d'écoles. Cependant, c'est un effort louable et le choix du site de Beauchamp est pertinent eu égard de son importance.

Les axes d'intervention du projet apportent à coup sûr une grande contribution aux efforts des autorités locales à améliorer les problèmes de gestion et d'accès aux services sociaux. Ils restent pertinents en ce sens qu'ils contribuent à améliorer les conditions de vie des populations vivant dans l'aire d'intervention du projet.

6.1.4. Complémentarité dans les interventions et la capacité des acteurs

La complémentarité avec d'autres projets ou programmes exécutés par le consortium est fortement ressentie. On pourrait dire que c'est l'essence même du programme MYP qui est conçu pour aider les institutions à se positionner sur des financements plus importants. Dans le cas de Join for Water, on a retrouvé une forte complémentarité avec GIRESECALM. Cette complémentarité est observée aussi par rapport aux interventions d'autres acteurs autour des lacs collinaires. Leur présence dans la zone des lacs collinaires ou leur intervention dans le crédit solidaire (Ti Pa Ti Pa) et leur accès aux financements du **Fonds Européen du Développement (FED) ou de la coopération allemande (BMZ)** ont permis de mieux cibler les actions liées autour des lacs collinaires et du crédit solidaire notamment.

En ce qui a trait à la complémentarité entre les acteurs en présence, on pourrait noter que les principaux acteurs (JfW, CBVRMED et ODRINO) interviennent de façon conjointe depuis quelques années. Ils ont une habitude de travail ensemble et se répartissent les composantes du projet selon leurs champs de compétences et se renforcent mutuellement pour mieux atteindre les résultats visés. Dans le cadre de ce projet, ils ont jugé bon d'étendre le partenariat à AGRIBEL et à GAFE. Le premier a une bonne connaissance et expérience de la zone de Haut Fourneau et des mangroves tandis que le second a été sollicité pour son expertise dans le plaidoyer et le développement local. On peut dire que la composition du consortium et son mode d'intervention font montre d'une volonté de mettre en avant les capacités des uns et des autres et rechercher la complémentarité entre eux afin de pouvoir mieux répondre aux besoins multiples des communautés ciblées par le projet.

6.2. EFFICACITÉ

L'analyse de l'efficacité du projet renvoie à apprécier le niveau d'atteinte des résultats. Néanmoins, on va regarder aussi le niveau de coordination des interventions entre les partenaires et les autorités, aussi bien départementales que locales, pour mettre en œuvre les activités clés.

L'efficacité du projet va être appréciée avec les questions qui suivent :

- Quels sont les résultats que le projet a pu produire ? Ces résultats ont-ils contribué à atteindre les objectifs spécifiques fixés ?
- Avec quelle efficacité les partenaires ont-ils pu mettre en œuvre les activités clés du projet ?
- Quel niveau de coordination les partenaires ont-ils développé avec les autorités départementales et locales pour mettre en œuvre les activités ?

6.2.1 Résultats produits par le projet et Efficacité des partenaires à mettre en œuvre les activités clé

Le projet a fixé 4 grands résultats à attendre dans lesquels sont dégagées 6 composantes activités.

1) Protection des ressources

Pour l'aménagement et protection des sources, le projet n'a pas prévu d'activités concrètes sur le terrain. Mais, le Plan d'aménagement de 5 sources importantes qui, en plus, alimentent les systèmes d'adduction d'eau pour de nombreuses communautés dans le BV a été produit. Maintenant, si on veut intervenir sur les sources, on sait quoi faire et comment le faire.

On a voulu intervenir sur l'une des structures qui conservent de l'eau dans le BV de Dinize, le lac collinaire Erné, le projet n'a pas pu réaliser beaucoup d'actions étant donné l'étroitesse du budget accordé à cette

activité. Même le peu qu'on voulait réaliser (réhabilitation de l'exutoire du lac), n'a pas pu être finalisé. Alors qu'il y a encore d'autres interventions urgentes qui restent à faire, telle la consolidation des berges à des points critiques.

Pour le reboisement et la protection de la mangrove Haut-fourneau, le projet est arrivé à changer l'attitude des habitants de Haut-fourneau, particulièrement les pêcheurs, face aux enjeux de la conservation du site : ce qui est un point extrêmement important. A cette fin, AGRIBEL est arrivé à monter une association qui puisse, si elle est accompagnée et renforcée correctement, jouer un rôle crucial dans la gestion du site de Haut-fourneau, incluant la mangrove et les activités qui y sont associées. Mais relativement au reboisement, beaucoup de travail reste à faire **pour les acteurs qui vont intervenir après le MYP5** ; car sur d'une superficie de plus de 70 ha de mangrove à reboiser, le projet est arrivé à replanter **sur environ 0.20 ha**. Un bon début certes qui pourrait encourager les acteurs à continuer.

2) Services écosystémiques

Parmi les services écosystémiques promus par le projet, il est utile de rappeler que l'accès à l'eau potable en fait partie. A ce niveau, ODRINO a pu réaliser le maximum des activités programmées. Les ouvrages à construire ou à réhabiliter ont été finalisés ; les équipements à acquérir (pompes) ont été installés sur les puits ciblés. Cependant, c'est la gestion qui reste à améliorer pour que les usagers puissent payer leurs redevances et que ces redevances puissent servir véritablement à faire fonctionner les systèmes.

L'eau agricole n'était pas une activité priorisée par le projet, car GIRESECALM devait travailler en synergie avec le MYP5 et s'occuper des travaux sur les systèmes d'irrigation (captage, réseaux d'épandage de l'eau, puits, structures de drainage). Pour bien dire, le travail choisi par le Comité BV et l'AIRM à faire (curage de la rivière) avec le petit budget disponible fut bien ciblé. Car la rivière Moustique, une fois traversée la route départementale, n'a pas plus de lit. Elle s'étale sur les terres agricoles, les inonde à chaque crue et provoque leur ensablement. Et, cela fait presque 30 ans qu'aucune intervention n'a été enregistrée sur cette section de la rivière.

3) Activités réduisant la pression sur les ressources

Pour les services écosystémiques, le projet a cherché de mettre en œuvre, à part des activités directes de protection et de conservation, des activités pour réduire la pression sur les ressources naturelles. En ce sens, des activités sur la pêche, et l'apiculture ont été développées. Il reste à les consolider et organiser leur gestion pour les rendre pérennes.

4) Activités de sensibilisation visant le changement de comportement (assainissement)

Les travaux d'assainissement dans les écoles et la construction du bloc sanitaire dans le marché de Beauchamp répondent à des besoins communautaires et aussi à une demande sociale de grande importance. La mise en œuvre a été bien charpentée ; ce qui reste comme problème, c'est avec quel support technique et financier on va continuer afin d'instaurer cette activité comme une pratique régulière dans les écoles.

Les marchandes fréquentant le marché de Beauchamp n'ont pas caché leur satisfaction par rapport à ce bloc sanitaire construit dans le marché. Elles pensent que cette construction va les aider à faire leurs besoins sanitaires dignement. Elles ne vont plus solliciter les services des riverains du marché ou déféquer

à l'air libre. Le bloc sanitaire à Haut Fourneau construit sur le site de Haut-fourneau est aussi d'une grande utilité **pour l'eau de la mangrove et pour la plage** en proie à des problèmes sanitaires graves.

5) Activités pour le renforcement des connaissances

Les acteurs qui exécutent les activités et ceux qui vont gérer les infrastructures construites ont besoin de se renforcer. Les ateliers de formation sur les différentes thématiques ont été, en ce sens, très utiles. Également, l'étude sur les eaux souterraines sera d'une très grande importance en vue de fournir des informations utiles concernant la nappe souterraine. La firme vient tout juste finaliser le rapport durant le mois de juillet.

6) Activités pour influencer les décideurs : Plaidoyer et communication

La base pour gérer un site à caractère écologique, c'est l'existence d'un ensemble de règles. Pour bien gérer l'écosystème côtier de la mangrove de Haut-Fourneau, il faut le déclarer Aire protégée. De là, les acteurs pourront agir pour sa protection. Les partenaires, en particulier GAFE, AGRIBEL et JfW, ont mené un ensemble d'activités de plaidoyer et de communication qui ont abouti à l'élaboration d'un projet d'arrêté confié au MdE pour être analysé et présenté au Conseil des ministres. Mais, le gros reste encore à faire : inverser le comportement des autorités face à l'espace du site de Haut-Fourneau. Des actions d'influence doivent continuer vis-à-vis de la mairie pour qu'elle change de pratique. En particulier, elle doit trouver un nouveau site de décharge pour les déchets de la ville de Port-de-Paix et ne plus accorder d'autorisation de construction autour de l'aire de la mangrove.

6.2.2 Coordination avec l'Etat : DDANO, DD MdE, DINEPA

La mise en œuvre harmonieuse des activités demande la concertation avec les acteurs communautaires et les autorités locales (CASEC). Encore plus, il faudrait consulter et s'accorder avec les autorités départementales pour avis, orientation et support technique. La DDANO a été consultée et intégrée dans des activités clé, comme la réhabilitation du lac Erné, l'organisation de l'assemblée générale du Comité BV Moustiques, la mise en place de la coopérative apicole. Elle a aussi participé, avec la DDENO, dans les activités de protection de la mangrove et d'accompagnement des pêcheurs (avec l'installation du DCP). Plusieurs réunions ont aussi été organisée avec la DDANO et la firme chargée de la réalisation de l'étude sur les eaux souterraines.

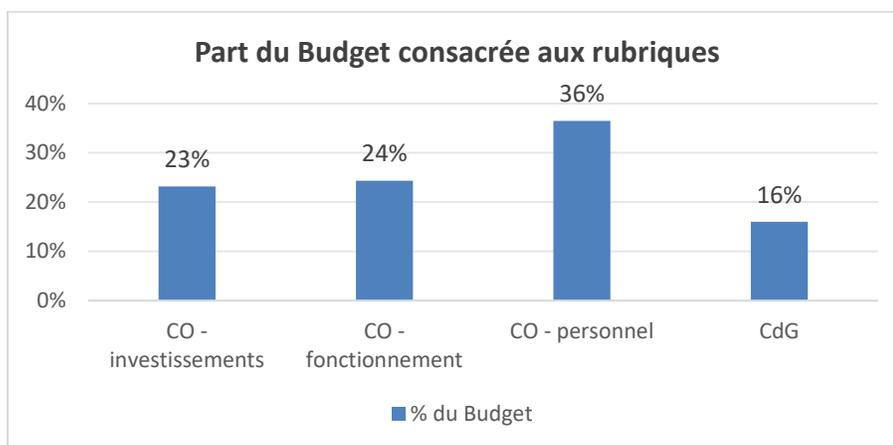
DINEPA comme structure centrale de gestion de l'eau potable et de l'assainissement a pris part à certaines réunions du Comité de pilotage ; ce qui a aidé dans la problématique de renforcement des CAEPA.

6.3. EFFICIENCE

Le budget total du projet MYP5, de 1,372,392.41 euros, prévoit de financer des activités de protection des sources, des lacs collinaires et des mangroves dans les bassins versants de Moustiques, de Dinise et de Haut-Fourneau, d'améliorer l'accès à l'eau potable, à l'eau agricole et d'assainir les zones d'intervention. Outre ces investissements, il est prévu de renforcer les capacités économiques et de gestion des acteurs et des populations vivant dans les aires d'intervention afin de rendre durables les actions de protection et de conservation qui vont se réaliser.

Le budget initial est ainsi réparti : 23% de fonds sont alloués aux investissements, 24% de fonds aux coûts opérationnels du projet, 36% au personnel et 16% à la gestion. Le montant alloué aux investissements paraît faible, mais en réalité une part plus importante lui est réservée vu qu'une bonne partie des ressources liées aux coûts opérationnels couvre des activités de formation et de protection des mangroves.

Il est à noter le poids important de la part réservée au personnel en raison du nombre de partenaires impliqués dans la mise en œuvre et du besoin de personnel de chacun pour mettre en œuvre ses activités. Une analyse plus poussée du budget et des dépenses liées au projet pourrait nous aider à faire ressortir les moments de faible et forte efficacité dans la vie du projet tout en étant certain que des opportunités d'échelle auraient pu être saisies avec un nombre plus réduit de partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet.



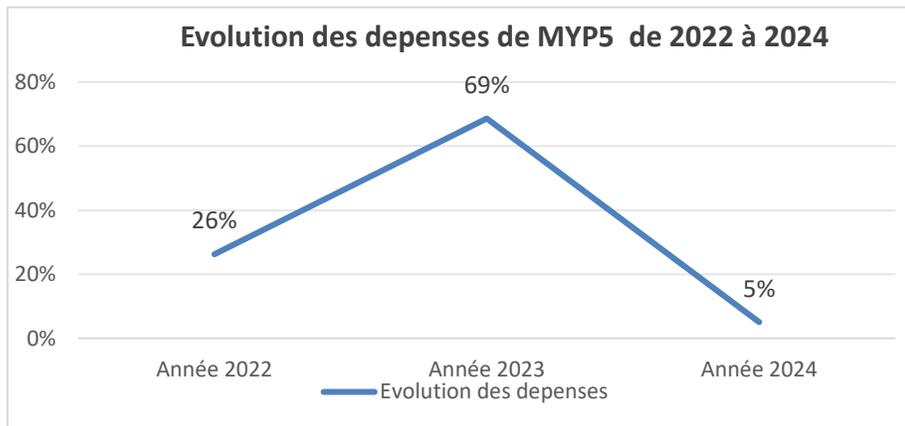
Sources rapport Financier MYP5

Les dépenses encourues au premier quadrimestre 2024 (moins de 3 mois avant la fin du projet) totalisent 1 167 699.68 euros représentant 85% des ressources allouées au projet. Le projet a connu une progression rapide durant sa mise en œuvre. Dès la première année, en 2022, le projet a pu dépenser environ 26% des fonds disponibles. Les dépenses ont plus que doublé (69%) au cours de la deuxième année, pour revenir en 2024 à un faible niveau d'investissement (5%) largement en dessous de la performance de la première année. La faible absorption au cours de la première année est due aux difficultés au démarrage pour engager le personnel devant être affecté au projet, à l'absence de l'ingénieur d'ODRINO en charge des travaux de construction **et aussi du temps pris par AGRIBEL pour monter l'association OJMOLA avant de lancer les grosses dépenses liées à l'accompagnement des pêcheurs.**

La meilleure performance est atteinte en 2023, une fois que les partenaires ont pu engager tout le personnel approprié. Le projet a ainsi réuni les conditions pour la mise en œuvre des activités de terrain. Nous pouvons ainsi avancer que le projet a crû en efficacité au cours de la deuxième année en considérant les montants engagés par rapport aux autres années. Cette performance est aussi le résultat d'une

meilleure planification des activités et surtout d'une capacité accrue des partenaires à exécuter les activités dans les délais prévus.

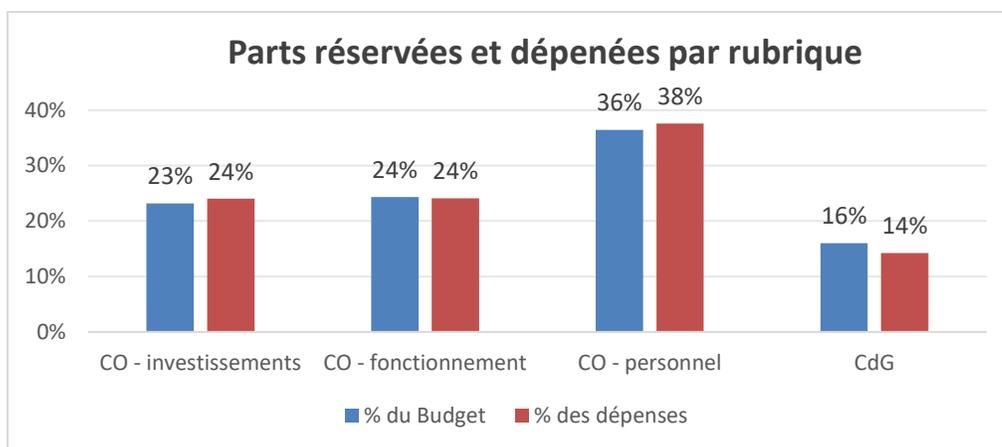
On serait amené à mettre un bémol sur le niveau d'efficacité avancé vu que, dans beaucoup de cas, les investissements consentis et les activités réalisées sont en dessous des prévisions en raison du fait que pour bon nombre de ces activités les montants budgétés ont été sous-estimés. C'est le cas notamment pour les blocs sanitaires. Les ressources réservées pour la construction de 4 blocs sanitaires ne suffisent même pas pour construire un selon les normes. Finalement, seul le bloc sanitaire de Beauchamp est construit, mais ne peut être clôturé en raison des limitations des ressources financières.



Source: rapport financier MYP 5

Comparé aux prévisions initiales, les montants dépensés laissent ressortir que le niveau d'efficacité projeté a été maintenu vu qu'on a observé peu d'écart entre les prévisions budgétaires et les dépenses effectuées. Les prévisions pour les investissements et le fonctionnement du projet (coût opérationnel) n'ont pas connu d'écart réellement. Un petit écart de 2% est observé seulement au niveau du personnel. La part allouée au personnel est considérée élevée (36%) par rapport au montant total du budget et comparée aux autres rubriques (en particulier les investissements auxquels moins de 25% du budget lui sont réservés). Parallèlement, on a observé le mouvement inverse pour la rubrique Frais de gestion vu que sur les 16% alloués, le projet en a absorbé 14%.

En termes d'absorption, le plus fort taux d'absorption est observé seulement au niveau de la rubrique personnel, globalement incompressible durant la période de mise en œuvre du projet.



Source: Rapport financier MYP5

6.4. DURABILITE

Il y a des éléments de durabilité des acquis du projet qui se sont dégagés dans la pérennité de certaines activités.

Le premier élément à souligner, c'est comment les groupes Tipa tipa qui envisagent de continuer l'activité de maraichage. Les femmes membres ont déjà réfléchi sur les voies et moyens pour acheter les semences ; elles envisagent de renforcer la caisse-solidarité et de faire des cotisations spéciales lors de la vente des récoltes afin d'avoir assez de fonds pour acquérir les semences et autres intrants.

Deuxième élément de durabilité relevé, c'est comment le Comité BV aborde l'activité de l'apiculture. En prenant la voie de monter une coopérative qui s'occupe d'appuyer la production de miel, la collecte et le traitement, la commercialisation, c'est une stratégie intéressante. Le comité envisage aussi de promouvoir d'autres activités connexes, comme la fabrication et la vente de matériels apicoles, la transformation du miel en d'autres produits, l'offre de formation en apiculture. Un appui technique et en gestion de coopérative sera nécessaire. **Il y a un Encadreur originaire du Nord-Ouest (spécialisé en renforcement organisationnel) qui s'engage à apporter son appui ponctuel pour la mise en route de la coopérative.**

Une troisième activité qui a du potentiel pour être pérenne, c'est le fonctionnement du bloc sanitaire de Beauchamp. Si toutes les mesures sont prises pour sa gestion et son entretien, des recettes assez substantielles vont être collectées pour son fonctionnement.

Une quatrième activité est la pêche en mer grâce au DCP installé. Le DCP qui, s'il est bien géré, pourrait permettre aux pêcheurs d'augmenter leur revenu et ainsi contribuer fortement à la réduction de la pression sur la mangrove.

Néanmoins, il est permis de douter que les équipements fournis par le projet vont contribuer à la pérennité de la pêche en mer à Haut-Fourneau. Le DCP qu'on va installer demandera des réparations. Qui va prendre en charge les coûts ? **DDANO ? OJMOLA et les pêcheurs ? Mais, on sait que les pêcheurs de**

Haut-Fourneau et des autres zones concernées ne sont pas assez organisés pour prendre en main la gestion des équipements. L'appui de la DDANO est donc crucial.

L'activité d'écotourisme n'est pas bien étoffée. C'aurait été une activité d'envergure pour une zone qui était une « zone rouge » et qui cherche à attirer des visiteurs et des vacanciers à l'instar de la plage de La Baie.

L'avenir des différentes activités dans le bassin-versant est conditionné par le niveau de leadership du Comité BV. Le comité est donc sur une bonne lancée, mais nécessite encore un accompagnement. OJMOLA aurait un rôle important à jouer dans la gestion du site de Haut-Fourneau. Mais malheureusement, le projet touche à sa fin, on n'a pas eu le temps de la renforcer et l'outiller suffisamment pour une telle responsabilité.

Un autre point de doute : comment ODRINO va s'organiser pour continuer à intervenir dans la région puisqu'elle va perdre un partenaire technique et financier important, Join for Water. Si l'apprentissage institutionnel des expériences et des nouvelles approches de travail expérimentées étaient intériorisées dans l'organisation, il y aurait plus d'opportunité pour maintenir les acquis et combler les faiblesses qui demeurent dans certaines activités.

La Coordination avec DDANO et DA-MdE se révèle cruciale pour maintenir les acquis du projet et même consolider certaines activités qui sont finalisées durant les deux derniers mois (juin, juillet). Parmi ces dernières, on peut citer notamment : la gestion du DCP, l'étude des eaux souterraines. A un autre niveau, les structures qui aideront à bien gérer les ouvrages et les sites méritent un support continu :

- Nouveau Comité BV Moustiques qui montre des vellétés de remplir ses responsabilités dans le bassin-versant,
- OJMOLA qui est jeune et qui a besoin d'un bon soutien pour qu'elle assume son rôle dans la gestion du site Haut-fourneau,
- Le Comité lac Erné qui piétine et ne joue pas son rôle,
- Les CAEPAS qui viennent d'organiser leur Assemblée Générale et à assurer une véritable gestion durable des réseaux d'adduction ect

7.0. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le projet MYP5 s'est montré très ambitieux pour avoir embrassé trop d'activités avec le budget disponible, insuffisant, devant être partagé entre 5 partenaires dont quatre impliqués dans la mise en œuvre et un partenaire gestionnaire des opérations. En effet, avoir à payer des salaires sur trois ans, pour 5 partenaires, est un facteur qui absorbe une bonne part du budget déjà restreint par rapport au volume d'activités programmées. On se demande aussi si le choix de se concentrer sur le BV Moustiques pour consolider les acquis et les actions manquantes du dernier grand projet GIRESECALM n'aurait pas été une décision plus judicieuse. **En effet, Join for Water pensait se concentrer seulement sur le reboisement de l'espace, initier l'apiculture et mener des activités de plaidoyer. Mais, AGRIBEL vient avec une programmation plus ambitieuse que le budget le permette ; on comprend bien que les besoins des communautés et la réduction de la pression sur la mangrove demande plus d'activités ; l'activité de pêche est en ce sens logique.**

Cette situation démontre que travailler sur le site Haut-Fourneau est utile et intéressant, mais les moyens ont fait défaut et n'ont pas permis au projet de se concentrer sur certains sites et de consolider les interventions jugées pertinentes ou porteuses d'un grand intérêt pour les communautés.

Les partenaires ont initié certaines activités trop tard, avec pour conséquence que certaines ne seront pas finies d'ici la fin du mois de juillet. Si DDANO et DD MdE ne viennent pas à la rescousse, il y a des acquis qui seront perdus. **La gestion du DCP et son entretien dépendent beaucoup de la DDANO.**

Tous ces constats montrent globalement que le rôle et les responsabilités des partenaires ne peuvent pas être accomplis avec la fin du projet. ODRINO doit continuer, malgré sa limite, à appuyer les structures dans la région. AGRIBEL doit dépasser sa faiblesse institutionnelle pour rechercher d'autres appuis afin de continuer à intervenir sur le site Haut-Fourneau.

Malgré ces limites, le projet MYP5 a pu lancer des chantiers importants et tracer des pistes d'intervention pour les acteurs qui restent dans la région.

Recommandations spécifiques

1. **Trouver une stratégie pour accompagner sur le moyen terme, avec l'appui d'acteurs locaux, le processus de montage de la coopérative apicole et la doter d'un plan d'action.**
2. **Stimuler la DDANO dans la voie pour accompagner la gestion du DCP et appuyer les pêcheurs et OJMOLA pour la gestion des matériels de pêche.**
3. Se mettre d'accord avec le CASEC, le CEAPA, le Comité du Marché de Beauchamp sur le mode de gestion du bloc sanitaire.
4. S'assurer que AIRM encourage le Comité Bloc à prendre en main l'entretien et la surveillance de la section curée de la rivière.
5. **S'assurer que le document de l'étude des eaux souterraines soit transmis à la DDANO et partagé avec d'autres acteurs qui interviennent dans le secteur agricole dans le bas Nord'Ouest.**

ANNEXES

- Schéma pour le montage de la coopérative
- Photos
- Liste des personnes rencontrées

Annexe 1 :

Schéma à suivre pour structurer la COOPERATIVE APICOLE

- Une coopérative de production et de commercialisation de produits apicoles, ayant capacité de traitement du miel, qui vend des matériels apicoles, qui fait la formation sur l'apiculture et l'installation de ruchers, qui produit/vend des essaims
- Les membres potentiels : le Comité de BV avec ses ruchers, le Comité lac Erné avec ses ruchers, des apiculteurs individuels, OJMOLA avec ses ruchers
- Structure :
 - Assemblée Générale
 - Conseil d'administration
 - Comité de surveillance
 - Comité technique (formation des apiculteurs et suivi de ruchers)

Avec 1 Gérant général qui :

- Fait la gestion quotidienne de la coopérative
- Coordonne et collecte la production de miel
- Gère le traitement
- Commercialise
- Gere les autres activités (fabrication et vente des matériels apicoles, vente d'essaims, ...)

Avec des petits comités (ou commissions) qui aident le Gérant à gérer les activités.